L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. II, NUMÉRO 40 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte"—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeud, 23 mars 1944

Lettre d'Ottawa

LE CANADA SE PREPARE A JOUER UN ROLE TRES IMPORTANT DANS L'AVIATION DE L'APRES-GUERRE

Air-Canada contrôlera les principaux réseaux.—Les chemins de fer devront se départir de leur droit de propriété sur les réseaux aériens.—Le Canada suggère un plan de réglementation internationale.—Notre politique de dons se continue.—M. Turgeon devient ambassadeur au Mexique.

Ottawa.—Il est certain que l'aviation civile va jouer un rôle considérable dans l'économie de l'après-guerre. M. C.-D. Howe, ministre des Munitions et Approvisionements, le soulignait, cette semaine, à la Chambre des communes, en exposant les desseins du Canada quant à l'aviation civile tant au point de vue national qu'au point de vue international.

"Le transport aérien, disait-il, est plus que la méthode la plus moderne et la plus rapide de transport de passagers et de denrées. C'est un développement révolutionnaire qui a profondément affecté la civilisation du monde. Personne ne peut prédire avec le moindre degré de certitude ou de précision la nature et l'étendue de la contribution qu'il apportera à la sécurité future et à la prospérité des peuples de l'univers."

M. Howe ajoutait que les demandes de guerre avaient opéré en quatre ou cinq ans un développement qui normalement aurait exigé du service du transport aérien un siècle de travail.

Cette révolution aérienne raccourcit les distances au Canada. Elle en rapproche les points les plus éloignés. Elle élargit notre cadre de 3,000 milles vers le nord. De nouvelles et rapides communications entre les pays vont multiplier les rapports entre eux. Au dire du ministre des Munitions et Approvisionnements, cette partie du globe qui s'étend du pôle nord à un degré de latitude à peu près équivalent à la Méditerranée et à la frontière sud des Etats-Unis sera probablement la plus importante dans l'avenir pour le service du transport aérien. Or, dans cette région du nord, le Canada occupe une position stratégique, parce qu'il est situé sur la route de toutes les lignes aériennes reliant l'Amérique du nord avec l'Europe et l'Asie.

Aussi comprenons-nous aisément que, en face de cet avenir riche en possibilités pour le développement aérien, le Canada s'occupe beaucoup de sa politique d'aviation. La déclaration de M. Howe à ce sujet est le plus important document que nous ayons eu jusqu'à maintenant sur l'attitude du Canada au sujet du développement aérien tant au point de vue national qu'au point de vue international.

Pour ce qui est de l'aviation civile au Canada, le ministre des Munitions et Approvisionnements a réitéré que la politique du gouvernement est de centraliser entre les mains d'Air-Canada tous les principaux réseaux aériens du pays.

Le gouvernement est déterminé à ne pas permettre dans l'exploitation des réseaux aériens la concurrence ruineuse à laquelle les chemins de fer se sont livrés dans leur domaine propre.

En conséquence, le gouvernement canadien a décidé que les chemins de fer ne jouiront pas du monopole des services aériens. Il prendra des mesures pour exiger que nos chemins de fer se départissent de leur droit de propriété dans les réseaux aériens, de façon à ce que dans l'année qui suivra la cessation de la guerre en Europe, le transport par l'air soit absolument séparé du transport de surface. D'ici là, on n'accordera pas de nouvelles routes aériennes, autres que des routes qui sont la propriété du gouvernement, à des réseaux aériens qui possèdent un chemin de fer, des compagnies de navigation et des compagnies de transport sur les grandes routes.

Bien qu'on ne puisse en ce moment donner de l'expansion à l'aviation civile, sauf pour faire face aux besoins de la guerre, la Division des services de l'air, cependant, est à étudier ce qu'il y a moyen de faire partout au Canada dans le domaine du transport: elle veut ainsi savoir quelles seraient les routes aériennes qui justifieraient l'exploitaton d'une route de transport aérien.

COMMISSION NOUVELLE

Pour administrer le transport aérien au pays, le gouvernement veut créer une commission de transport aérien qui aura pour seules fonctions de s'occuper de la circulation aérienne et, en plus, d'établir des règlements, qui sont maintenant confiés à la Commission des transports: elle sera chargée aussi de conseiller le gouvernement sur les méthodes et les moyens à prendre pour amener une expansion rapide et bien conçue du transport aérien. La commission projetée examinera les besoins de nouveaux services commerciaux et recommandera leur établissement et leur expansion, dans le domaine domestique comme dans le domaine international; elle recevra les demandes d'établissement nouveaux de services et émettra des permis commerciaux; elle établira les tarifs et fixera les taux; elle vérifiera les droits de propriété, la structure financière, les exploitations et l'état financier des transporteurs; elle recommandera l'aide financière nécessaire: elle conseillera le gouvernement sur les questions relatives à l'exploitation des aérodromes existants; elle fera rapport des besoins de nouveaux aérodromes.

Pour la réglementation de l'aviation civile internationale d'après-guerre, le gouvernement canadien propose la création d'un organisme international. M. Howe a souligné que, dans le domaine de l'aviation internationale, la politique du Canada en sera une de coopération et de collaboration et qu'il suivra la politique qui lui semblera la plus apte à servir non seulement les intérêts nationaux immédiats du Canada, mais notre intérêt primordial, l'établissement d'un ordre international qui empêchera toute nouvelle guerre mondiale.

Le gouvernement canadien a déposé un projet de régementation internationale de l'aviation civile après la guerre. Le Canada, croyons-nous, est le premier pays à soumettre un tel plan. On y voit que notre pays est décidé à jouer le rôle que sa position géographique, au point de vue de l'aviation internationale, lui donne. Cette déclaration est sans doute la plus importante que le gouvernement a faite au cours de la semaine.

L'AIDE MUTUELLE AUX NATIONS UNIES

Ce n'est pas, cependant, la seule déclaration d'ordre international que le gouvernement a faite dans la huitaine. La politique internationale a rejeté dans l'ombre le débat ordinaire.

Le premier ministre King a déposé les accords signés entre le Canada, d'une part, et la Grande-Bretagne, la Russie et l'Australie, de l'autre, individuellement, pour la répartition des fournitures données par le Canada sous l'empire de la loi d'aide mutuelle aux Nations Unies. Il a également expliqué les principes sur lesquels se fondent ces accords.

Un commentateur politique écrit, en marge de ces accords et de la déclaration de M. King, que l'ère des cadeaux d'un milliard à la

(suite à la dernière page)

De nouvelles écoles séparées

Si le Département d'Education pour l'Ontario permet la vente d'Obligations et donne son consentement, Sudbury sera doté avant longtemps d'une et peut-être deux nouvelles écoles séparées. Les commissaires des écoles séparées de Sudbury ont discuté de la chose pendant une réunion de la commission à laquelle assistait l'inspecteur du district, A.-M. McNamara, de North-Bay. M. McNamara a parlé du nombre d'élèves dans les écoles séparées de Sudbury et a recommandé une solution au problème. Les commissaires étaient d'avis que la seule solution serait la construction de deux nouvelles écoles. Une dans le district Donovan, et l'autre dans le Kingsmount. On a choisi une délégation qui se rendra à Toronto auprès du gouvernement pour conférer avec le ministre de l'éducation. Ils se rendront à Toronto dès qu'on pourra s'aboucher avec le ministre d'éducation.

Il viole les règlements

Un autre chômeur volontaire qui a travaillé pendant une journée seulement pour l'International Nickel et a quitté sans avis, a été condamné en cour de police pour infractions aux règlements du travail. René Gervais, âgé de 20 ans, anciennement de Almonte est le coupable qui est arrivé à Sudbury au début de mars. Il a dû payer une amende de 20 dollars et les frais ou passer un mois en prison. Pour avoir refusé de répondre à son appel de l'armée, Gervais s'est vu imposer une amende de 25 dollars et les frais ou 20 jours. Dès qu'il aura payé l'amende ou complété sa sentence, il sera escorté jusqu'au camp d'armée le plus près. Les autorités de l'Inco disent que Gervais avait reçu une semaine de pension, mais après la première journée d'ouvrage, le 2 mars, il n'était jamais revenu.

La région est bien pourvue de grains de semence

Après un relevé fait dans deux régions, le représentant de l'agriculture, Roméo Leroux a dit que les fermiers du district de Sudbury et Nipissing auront une provision suffisante de semence de qualité pour patates, avoine et orge, l'été prochain. M. Leroux avoue qu'il y a disette de semences dans les régions de Massey et Noëlville, mais dit que le surplus dans les districts Rayside, Chelmsford et Hanmer compenseront pour ceci. Il avise les fermiers toutefois, de faire connaître la quantité de semence au plus tôt pour permettre une distribution équitable. Les surplus seront envoyés aux districts où la rareté existe. Le représentant de l'Agriculture dit que les fermiers devraient accepter livraison immédiatement.

Sur l'Hydro

Les membres de la commission de l'hydro de Sudbury s'intéressent à une réunion tenue à Toronto . . . une réunion de l'association municipale électrique pour l'Ontario. La réunion avait pour but d'étudier la question de fusionner les trois districts de l'hydro Ontarienne . . . ceux de Georgian Bay, Niagara Falls, et de l'Est Ontarien. Cette question conduirait à un taux uniforme pour l'Ontario. Bien que l'hydro de Sudbury ne soit pas touché par le fusionnement, à cause de l'exemption accordée aux propriétés du nord, les membres de la commission s'intéressent à la chose.

A PROPOS DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

Rapport d'une partie de l'assemblée de la St-Jean-Baptiste à la Salle Ste-Anne le 12 mars. Rapport en retard. Rapport qui comme vous le verrez n'en est pas un exactement, tout en l'étant tout de même (étant éditorial un peu ou peut-être ne l'étant pas...) Pour tout dire il tient de l'un et de l'autre—à notre avis—il est écrit par le rédacteur mais il ne signera pas son nom, étant sur la première page, etc... Il (rapport ou éditorial à votre goût) est bref incomplet à cause du temps qui manque... ceci pour ceux qui ne le sauraient pas ou qui, le sachant, font comme s'ils ne le savaient pas... etc.

Nous ne répéterons pas le résumé que nous a gracieusement offert un membre de la St-Jean-Baptiste et nous en arriverons tout d'un coup (et comme par hasard) à la proposition présentée par M. Emile Blais, vice-président de la St-Jean-Baptiste et qu'il intitule comme suit: Proposition pour le bien de la St-Jean-Baptiste". M. Blais attirait l'attention de la St-Jean-Baptiste sur le fait qu'il existe à Sudbury un journal catholique et français indépendant et qu'il serait à propos de savoir si la société ne se devrait pas de l'encourager d'une façon ou d'une autre? M. Blais (nous l'en remercions ici) termina en disant qu'il laissait sa proposition à la discussion de l'assemblée.

M. Jos. Lapalme, président, se lève comme un ressort et décide pour l'Assemblée "il ne voyait pas pourquoi on devait s'occuper d'un journal qui ne s'occupait pas d'eux"... élaborant sa pensée plus loin et secondé en cela par M. Léoda Gauthier, ex-président de la dite société "s'occuper voulant dire pour eux ne pas mettre les rapports de la St-Jean-Baptiste de Sudbury". Ce qui revient à dire qu'un journal qui, à leur avis, ne mettrait pas les rapports de la société, ne ferait pas œuvre française; par conséquent ne vaut pas la peine d'être encouragé. Et voilà, pour du borné, c'est du capable surtout venant du président qui prend sur lui de décider pour l'assemblée lorsque M. Blais avait laissé la chose à la discussion de l'assemblée. "Et dire que nos jeunes vont verser leur sang en Europe pour abattre des dictateurs". Pour en revenir à M. le Président, qu'il écoute la sage formule du philosophe "avant de conduire les autres, apprends donc à te conduire toi-même".

M. Léoda Gauthier, (ex-Président) en profita pour dire au rédacteur "ton journal fais-en ce que tu veux... ça nous fait rien". En voilà un autre qui a l'habitude de décider pour les assemblées. Pourtant il en regagnerait celui-là et beaucoup, à surveiller les sottises qu'il essaye de sortir avec aplomb.

Ici finit la première partie du rapport. La semaine prochaine vous apportera avec la seconde partie des développements que tous voudront connaître.

Les carnets de rationnement

—A la dernière distribution du carnet no 3 quelques dames de dire: "Comment ça se fait que c'est toujours les mêmes qui ont cet ouvrage du gouvernement? On en entend jamais parler assez vite nous autres".

Eh bien! vous en avez la chance cette fois-ci. Ce que vous avez à faire? Rendez-vous aux assemblées annoncées en chaire le dimanche ou ailleurs.

Si vous ne pouvez pas, rendez-vous quand même offrir vos services le premier jour de distribution. L'ouvrage vous sera expliqué, vous aiderez aux autres, tout en vous aidant vous-mêmes, vous recevrez votre paye comme toutes les autres dans le courant de la journée. Alors en foule, mesdames, ne vous gênez pas.

JEHANNE.

Il vole une livre de beurre

Seulement à cause du manque de coupons de rationnement pour le beurre, George Bailey, de 13 rue Lisgar, a essayé de voler une livre de beurre dans l'épicerie Loblaw. Il fut pris en flagrant délit par les employés du magasin et est comparu en cour de police. Bailey a été accusé d'avoir volé le beurre ainsi que du poivre. Il a dû payer une amende de $10 et les frais ou passer 20 jours en prison. Le chef-adjoint Ed Pyle a dit à la cour qu'il y a eu beaucoup de vols de ce genre dernièrement et a demandé qu'on punisse Bailey pour prévenir de tels délits. Le magistrat a déclaré que l'excuse de Bailey n'était pas valide car le reste de la population s'accommodait de la présente ration.

Prime plus haute pour les loups

L'association du Tourisme pour le Nord-Ontario a fait une demande au comité des pêcheries et de la faune de la législature Ontarienne, pour une plus grande prime sur les loups. Les représentants ont préparé la demande pendant une convention de quatre jours à Toronto. Les porte-parole du nord ont insisté sur le danger des loups dans le nord—le danger aurait atteint des proportions alarmantes. Ils ont demandé l'établissement d'un comité spécial pour étudier un moyen de contrôle plus efficace que la prime actuelle de $25 par loup. Ils demandaient aussi une augmentation de salaire pour les gardes-chasse et suggéraient un minimum de $125 par mois avec un maximum de $200 par mois.

La construction à Sudbury

La construction à Sudbury, cette année, est toute aussi considérable que l'an dernier. Les chiffres dévoilés sont pour les deux premiers mois de 1944. 13 permis ont été accordés par l'inspecteur en construction Hal Roseborough jusqu'ici cette année. C'est le même nombre que pour les deux premiers mois de 1943. La valeur totale en argent est presque la même . . . variant à peine de $150. Le total pour cette année est de $12,500. Les chiffres pour janvier sont six permis pour une somme de $4,575. Au mois de février, le total a grimpé à $7,950 pour sept permis. Deux permis pris au mois de février ont contribué pour la grande partie du total. Ces deux permis ont été accordés au département de la voirie pour l'Ontario. Un était pour une remise et l'autre pour un boutique de charpentier toutes deux sur le lot du gouvernement, sur la rue Régent sud.

Les taxes seront les mêmes

Les législateurs de la ville de Sudbury ont donné l'assurance que la ville pourra retenir le même taux de taxes cette année que l'an dernier. L'annonce a été faite après une nouvelle de l'honorable Leslie Frost, trésorier provincial dans le gouvernement Drew. Ceci porte le subside provincial à deux mille. Avant cette annonce, la ville envisageait un déficit de 2,4 mille à cause de l'augmentation des frais scolaires, cette année. Les autorités de la ville espèrent pouvoir combler le déficit d'un mille 4 pour maintenir le taux de taxe des écoles publiques à 44 mille, et celui des écoles séparées à 54.8.

Honorons la femme canadienne-française, les mères de notre peuple !

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

LA FEMME QUI PLAIT

La femme qui plait est cette charmante personne, douce et aimable, enjouée, qu'il fait bon chérir, choyer et gâter même un peu en retour de toutes les joies qu'elle nous apporte.

Est-elle jolie? Pas nécessairement.

Belle au moins? Oui, plutôt belle que jolie.

Aimable? Enjouée? C'est l'essentiel.

Intelligente? C'est indispensable.

Instruite? Hum! Oui certes, il lui faut un peu d'instruction.

Ponctuelle? Comme un militaire.

Sérieuse? Pas trop à certaines heures, oui...

Une nature artistique et de goûts littéraires? Oui, sans exagération, cependant.

Somme toute, une femme sensée, pieuse, pleine de tact, fine, intelligente; infirmière habile et dévouée, si quelqu'un des siens tombe malade; amie et compagne de ses enfants; conseillère dans les moments d'inquiétude; courageuse dans les dangers qui peuvent nous menacer et prête à combattre à nos côtés; encourageante dans les moments de défaillance.

Il n'y a aucune crainte de s'engager à être amoureux de ces femmes-là quel que soit leur âge; une pareille femme ne vieillit pas.

Courrier de Lysette

D.—J'aime beaucoup votre courrier. Je viens vous raconter ma peine car je suis bien malheureuse et bien découragée. Nous vivons sur une ferme. Durant mes douze années de vie conjugale, j'ai toujours aidé mon mari, en faisant moi-même les vêtements de mes cinq enfants et en m'occupant de l'ouvrage de la ferme. Mon mari me fait des reproches aussitôt que je lui demande de l'argent pour m'habiller, etc. MADAME X.

R. J'ai abrégé votre lettre mais je l'ai lue avec attention et grande sympathie mais cette lettre qui me décrit votre pénible situation ne me fait cependant entendre qu'un son de la cloche. Est-ce depuis le début de votre vie de mariage que votre mari refuse de vous laisser un peu d'argent pour le nécessaire ou a-t-il pris cette mesure en constatant que vous l'employiez inutilement. Si vous avez toujours été économe, votre époux n'est pas raisonnable. "Ou bien il manque de coeur et de délicatesse ou bien c'est un second "Séraphin Poudrier", dans les deux cas vous avez toute ma sympathie.

J'admire votre dévouement envers votre famille. Vous avez tenu bon, sous un pareil régime, pendant 12 ans; n'allez pas maintenant vous décourager! Songez au bien-être de vos enfants, continuez à vous dévouer pour eux. Vous en serez amplement récompensée un jour.

Si votre mari est assez intelligent pour que vous puissiez discuter avec lui, essayez, sans aigreur, de lui faire toucher du doigt ce que vous avez accompli pour son foyer depuis si longtemps. Il n'y a peut-être jamais songé! La plupart des hommes croient que tout leur est dû. . . que leurs femmes sont leurs servantes! Jouez habilement vos cartes — l'instinct féminin vous dictera de quelle manière—afin qu'il ait honte de lui, honte de sa manière d'agir, honte de sa parcimonie.

Si c'est un violent qui est entêté dans ses idées, dites-lui que dorénavant, s'il ne veut pas être plus raisonnable, il devra prendre un employé parce que vous renoncez à le servir ainsi sans qu'il vous accorde seulement un sou pour le nécessaire. La pensée de devoir payer un plein salaire à un étranger le fera sans doute réfléchir. Ses vues s'élargiront, et vous verrez qu'il deviendra plus généreux à votre égard. Faites en sorte que cette question se règle lorsque vos enfants sont absents de la maison, ou au moins sans qu'il entendent les propos que vous tenez. Rendez-leur le foyer agréable; continuez à vous dévouer pour eux, et surtout *ne vous découragez pas!*

• •

D.—Est-ce que vous connaissez un produit qui peut changer les cheveux blancs en couleur naturelle, quelque chose qui n'affecte pas la santé et qui ne gaspille pas les cheveux.—MERCI.

R.—Je ne connais aucun produit de ce genre, confiez vos cheveux à un expert en cette matière. Je vous engage à laisser blanchir vos cheveux si vous ne pouvez prolonger leur couleur première sans les teindre car rien ne vaut une chevelure de couleur naturelle.

• •

D.—J'entends dire du mal d'une jeune fille qui n'est pas une amie intime, que je connais assez bien cependant, et considère comme une très bonne fille, etc. —J'AIME VOTRE COURRIER.

R.—Je ne crois pas qu'il soit de votre devoir d'intervenir dans une question aussi sérieuse. Il vaudrait mieux laisser cette tâche à une personne qui a charge d'âme.

• •

D.—Nous sommes jumelles! Tellement identiques que nos parents ne nous reconnaissent que par des rubans de différentes couleurs que nous portons continuellement. Nous aimons passionnément le même jeune homme. Celui-ci aime l'une de nous, mais toutes deux nous recevons ses déclarations d'amour. Il ne paraît nous distinguer. Que ferons-nous si nous l'aimons énormément toutes deux? Laquelle de nous cèdera?—EXPECTANTES.

R.—Voilà un cas exceptionnel. Le coeur de celui que vous croyez aimer énormément est partagé. Vous me donnez l'impression que votre ami n'est pas sérieux car il saurait discerner celle que son coeur préfère. Il vaudrait mieux, croyez-moi, ne pas compter sur cet ami et abandonner l'idée que vous l'aimez passionnément.

• •

D.—J'aimerais avoir l'explication de: Un compliment sincère, une basse flatterie. — PAUVRE INNOCENTE.

R.—1. Manière franche d'exprimer des paroles obligeantes ou affectueuses. 2. Louange qui manque de sincérité.

L'ocean de l'avenir n'a point de rivage.—Bernardin de Saint-Pierre.

Celles que nous voulons exalter.

Toutes les femmes de notre race qui, depuis trois siècles, contribuent à faire notre pays. Cela exclut les femmes-poupées, celles qui mettent leur idéal dans un brin de toilette, une promenade risquée au clair de lune, une séance au cinéma quand ce n'est pas à la taverne. Aussi ces femmes moins légères en un sens, mais mal orientées, qui affectent de parler l'anglais, qui encombrent leur maison et leur vie de Jazz américain, de modes et de coutumes judéo-païennes, qui se font une gloire d'oublier leurs origines et d'organiser leur existence selon des cadres qui n'ont rien de catholique ni de français. Ces femmes-là ne font pas la race ni le pays. Elles les défont et si notre peuple doit un jour mourir, elles porteront la première responsabilité de sa disparition.

Toutes les femmes de notre race. Pas seulement les guerrières, comme Madeleine de Verchères, Barbe Poisson, madame Ducour, les moniales, telles Marie de l'Incarnation, Catherine de Saint-Augustin, Marguerite Bourgeoys. Mais toutes celles qui, dans le secret de leur coeur et de leur foyer clos, ont souffert, aimé, peiné en silence, pour que naissent et grandissent ces admirables organismes de vie que sont la famille canadienne, la paroisse canadienne, la patrie canadienne, catholique et française.

A commencer par la première en date, cette Marguerite Vienne, dont le bref et tragique destin en terre canadienne tient entre mai et juillet 1616. Plus heureuse qu'elle fut Marie Rollet, l'épouse de Louis Hébert, celle qui mérite le titre de mère de notre race. Elle était ici en 1617. Elle y demeura, veuve, chargée d'enfants, sous l'occupation anglaise en 1629. Si Québec garde pieusement ses cendres, c'est sa descendance innombrable qui garde allumé à Québec le flambeau de la foi et de la culture française, comme en 1629.

Mais Marie Rollet n'est qu'une unité parmi les deux ou trois mille françaises desquelles sont issus les six millions de Canadiens-français et de Franco-Américains d'aujourd'hui. Ce sont toutes les mères et toutes les filles de notre race que nous devons exalter durant cette Semaine du 19 au 25 mars. Plus particulièrement les anonymes, les oubliées, celles dont l'histoire obscure n'est pas inscrite dans l'Histoire, celles qui ont eu trop de soucis et d'enfants pour avoir le temps de devenir célèbres.

Nous devons les exalter parce qu'elles ont droit à notre hommage, à cette espèce de "Toussaint" patriotique. Aussi parce que nous avons besoin de nous remettre devant les yeux, dans l'esprit et dans le coeur l'image de la femme forte, dont parle l'Ecriture, image que notre race a tirée à des milliers d'exemplaires en chair et en os chez-nous depuis 1616.

Ainsi que le fait remarquer tristement M. l'abbé Albert Tessier, nous en sommes réduits à défendre ce qu'il y a de plus précieux dans notre Histoire: le charme la distinction, la générosité féminine. Nous avons connu la défaite sur les champs de bataille, dans les parlements, sur le terrain économique. Nous avons pu nous relever. Mais si l'américanisme, le sensualisme, tous les "ismes" mauvais de notre siècle tuent l'âme de la race, la femme, il n'y aura pas de résurrection possible.

C'est la femme qui a perdu le premier homme. C'est elle qui a préparé la rédemption de l'homme nouveau. Ce sont aussi les femmes qui perdent ou qui sauvent les races. Il n'y a pas longtemps, Son Eminence le Cardinal Villeneuve faisait cette réflexion profonde: "Il reste des femmes, mais on peut se demander s'il reste des mères, lorsqu'on voit la population féminine des usines". Des femmes suffisent pour constituer une génération, mais une race, ce n'est pas seulement une génération, c'est une suite de générations. Cela suppose des femmes qui soient aussi des mères, qui aient toutes les délicatesses et toutes les vaillances de l'âme féminine.

Celles que nous voulons exalter. Les mères qui ont fait le passé. Aussi les femmes d'aujourd'hui, qui assurent la relève et l'avenir. Pour qu'il y ait toujours chez-nous des femmes qui soient vraiment mères par l'élévation de l'esprit et la générosité de leur coeur. Pour qu'ainsi vive à jamais notre race.

Paul-E. COSSELIN, ptre

A UNE MERE

Ne tremblez pas, laissez-le fuir, courir encore,
Madame, n'ayez plus le soin
De mesurer ce que son pied foule d'aurore,
Douce mère, il n'ira pas loin.

Un insecte, une fleur sont, à ses yeux, des mondes
Qui l'arrêtent sur son chemin :
Les gentils bébés ont des humeurs vagabondes...
De grâce, lâchez-lui la main !

Voyez, là, dans les champs, tout le tente et l'attire;
Ne lui perdez pas ce bonheur,
Un rien le tente, un rien suffit pour son martyre :
Mère, prenez garde à son coeur !

Que son esprit s'éveille à la belle nature,
Qui met des roses sous ses pas;
Et que le beau ciel soit son unique lecture
Pour qu'il le comprenne ici-bas !

Que nul bruit discordant ne blesse son oreille
Qui, précieuse, garde encor
Le chant dont vous bercez sa grâce sans pareille,
Tout prête à prendre l'essor.

Que le bonheur paisible, où la paix met une âme
Où Dieu se montre grand toujours,
Soit comme un talisman qui lui serve, madame,
A garder ses pures amours !

O femme, qui portez un orgueil légitime !
Mère au dévouement radieux !
Ne troublez pas l'éclat de cet azur sublime,
Qui va de son âme à ses yeux !

Abel LETALLE

Mains puissantes

Les mains en prières ont fait plus, pour le bonheur et la grandeur du pays, que les mains au travail.

Si nous pouvions peser les faveurs et les grâces obtenues par les supplications des femmes de chez nous au cours de nos trois siècles de dure existence, nous serions plongés dans la stupéfaction. Nous oublions si facilement les grandeurs cachées, silencieuses, trop élevées pour être soumises aux mesures humaines!

L'histoire n'a pas le droit de négliger le jeu des forces invisibles qui seules peuvent expliquer une foule d'événements incompréhensibles à la courte raison raisonnante des hommes. Ces événements abondent dans la trame de nos trois cents ans de vie presque continuellement miraculeuse.

Ce n'est pas le courage physique ni l'obstination tranquille des colons, des explorateurs, des soldats, etc. . . qui ont le plus fortement contribué à la fondation et au maintien héroïque d'une France catholique sur le continent américain.

Dans leur foyer, les femmes ont joué un rôle discret, volontairement effacé, mais aussi puissant que tout ce que les hommes ont pu accomplir de plus prestigieux.

Les mains jointes des mamans et des grand'mamans de chez nous implorent depuis des siècles pitié et protection. Elles ont adouci les horreurs des guerres; elles ont appelé les bénédictions du Ciel sur les foyers, sur la patrie; elles ont demandé au Maître de la nature de donner la vie et la fécondité à la terre nourricière; elles ont prié Dieu de maintenir les âmes chères dans les droits chemins, de ramener les égarés, de fortifier les faibles, de guérir les malades du corps et de l'âme, etc. . .

Elles ont tellement prié, que Dieu s'est laissé attendrir et n'a pas châtié comme il l'aurait fallu bien souvent les fautes et les sottises des hommes. . .

Le temps n'a pas reçu la mission impie de consacrer le mal ou l'erreur.—Guizot.

Rien n'est plus rare chez les hommes que l'amour de la vérité. —Lamennais.

Rien n'est vrai sans le beau, rien n'est beau sans le vrai.—E.P.M.

La crainte fit les dieux, l'audace fit les rois.—Crébillon.

Les écrits dont on vit ne vivent pas.—A. Préault.

Un livre qui renferme les vérités utiles ne périt pas.—Dumarais.

L'homme a de la franchise par orgueil et la femme par adresse. —Thomas.

Honorons la femme canadienne-française, les mères de notre peuple !

A. Lafrance & Fils
8 Durham N. Tél. 5-5645

FOURRURE
Madame, vous qui recherchez le chic, la qualité et la distinction, favorisez-nous pour l'achat de vos fourrures.

Pharmacie Michaud

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN
REMEDES DE FAMILLE

28, RUE DURHAM N. TEL. 4-4266 SUDBURY, ONT.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-6700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 23 mars 1944

Dignité de la femme chrétienne

J'en connais dans les demeures de l'opulence, plus nobles que leur naissance, grandes sans orgueil, ajoutant à la distinction, à la grâce, à la culture de l'esprit, aux dons et à toutes les vertus naturelles, ce je ne sais quoi d'exquis, de doux et de fort qui embellit tout, qui élève tout, et qui leur vient d'une grâce plus haute: trésor de leur âme dont le secret échappe aux regards.

J'en ai vu dans d'humbles familles, dans les foyers laborieux, ne devant guère qu'à la religion, transmise par d'honnêtes parents, leur éducation morale; mais élevées par là à une distinction singulière, qu'autour d'elles les femmes même d'une plus grande culture d'esprit, mais d'une piété moindre, n'avaient pas; cachant dans leur coeur simple et riche des trésors d'affection, d'énergie, de dévouement; unies quelquefois à des malheureux sans religion, exposées à leurs injures, et supportant tout, apaisant tout, apprivoisant ces natures sauvages par une surabondance de douceur, d'oubli d'elles-mêmes, de longanimité inaltérable; et dans ces foyers qui auraient été un enfer, si la femme eut ressemblé à l'homme, j'ai vu régner l'ordre, la paix, l'accord, l'amour parce qu'une femme chrétienne était là.

Une telle femme, formée par la religion à cette pureté, à cette tendresse, à cette abnégation, à ces vertus, que ni la littérature, ni l'histoire, ni la physique, ni la chimie ne donneront jamais, et que l'irréligion tuerait dans son coeur, une telle femme, c'est le diamant de l'Evangile; c'est, dit l'Esprit Saint, une perle qu'il faudrait aller chercher jusqu'aux extrémités de la terre: Procul et de ultimis finibus pretium ejus.

Et vous n'en voulez plus?

Et je vous vois attaquer avec la plus imprévoyante folie cette religion à qui vous la devez; et je vous entends traiter de superstitions les divines croyances auxquelles elle doit ses vertus!

Vous n'en voulez plus! Vous voulez que l'épouse, que la mère, que la femme chrétienne disparaisse du milieu de la société française! Mais qui donc la remplacera au foyer domestique? Et qui dans la société? Ne voyez-vous pas tout ce qui disparaîtrait du milieu de vous, tout à coup, si avec elle disparaissait tout ce que sa vertu maintient encore, tout ce que cette dignité, tempérée par la grâce, conserve pour votre honneur, dans les moeurs publiques si attaquées, de réserve, de bienséance et de respect?

Mgr DUPANLOUP

Les allocations familiales

Il semble bien que les allocations familiales seront inscrites dans les plans sociaux d'après-guerre. On les a longtemps boudées, on y vient pour des motifs très discutables. Mais il existe, tout de même, un fondement légitime à ces allocations. C'est que la famille, par les enfants qu'elle élève, apporte au pays la contribution essentielle qu'est le capital humain.

Il n'y a pas que le travail de l'outil ou de la plume qui enrichisse une nation. La propriété familiale, une réputation inattaquable, l'esprit de collaboration, tous ces biens spirituels centuplent l'avoir matériel d'une ville, d'une province ou d'un pays. Est-ce que la propriété, entre autres, surtout à la campagne, transmise fidèlement de père en fils pendant cent et deux cents ans, n'est pas un acquis et un appui tout-puissants pour un pays?

Mais si la famille elle-même ne se maintient pas, à quoi sert la propriété? A quoi servira bientôt l'école? Et qui fera la relève nationale? Des pays comme l'Angleterre et les Etats-Unis s'inquiètent de leur baisse de natalité qui, avant 50 ans, leur laissera une population en majorité de vieillards. Avec nos familles nombreuses nous tiendrons le coup; mais à condition qu'on leur donne tous les avantages.

La famille, il ne suffit pas, en effet, qu'elle existe. Permettons-lui de s'épanouir en elle-même et dans chacun de ses rejetons. Trop de nos familles,—surtout dans la classe ouvrière—, sont condamnées à végéter moralement comme physiquement. Trop de maisons, même dans nos petites villes, sont des nids de tuberculose et de malsaine promiscuité. Donnons à nos familles nombreuses l'espace vital et une atmosphère rayonnante.

Une législation familiale, un salaire familial, une propriété familiale, et des allocations familiales, voilà ce que nous devons, d'un accord unanime, réclamer de nos représentants à Québec et à Ottawa. Pour les allocations, réclamons-les dès le premier enfant, et exigeons qu'on les accroisse sans limite. N'acceptons plus que, dans notre pays, on nous traite comme des ilotes et des citoyens de deuxième zone. Réclamons et prenons nos droits.

JEAN DARNIT

Epargnera-t-on Rome ?

"Transformer Rome en un champ de bataille ou simplement inclure la ville dans le théâtre des hostilités constituerait un acte aussi peu glorieux au point de vue militaire qu'abominable aux yeux de Dieu et de l'humanité entière... Une fois de plus nous faisons donc appel à la clairvoyance et à la sagesse des chefs responsables chez les deux belligérants afin qu'ils n'associent pas leurs noms à un acte qu'aucun motif militaire ne pourra jamais justifier devant l'histoire, et afin qu'ils tournent plutôt leur pensée, leurs efforts, leurs désirs et leurs énergies vers l'accomplissement d'une paix libératrice, ferme et durable."

Cet appel de Sa Sainteté Pie XII sera-t-il entendu? Il n'y a pas un catholique, pas un chrétien, pas un civilisé qui ne le souhaite. Notre pays, qui s'est déjà battu pour la gloire et pour des prunes, se bat cette fois pour la civilisation et la chrétienté. A tour de rôle, des porte-parole des nations alliées ont rendu hommage à l'effort considérable qu'il fait pour le triomphe de la cause commune. Cela doit lui donner quelques droits. Aussi serions-nous heureux d'apprendre que le premier ministre du Canada, que la Chambre des Communes, que le Sénat canadien ont répondu à la demande de Son Eminence le cardinal Villeneuve et des évêques du Canada et ont manifesté auprès des chefs militaires leur désir de voir épargner Rome. Comme un tel geste porterait un cinglant démenti à tous ceux qui osent douter que nous nous battions pour la chrétienté! Car le berceau, le siège de la chrétienté, c'est Rome et si l'on ne fait rien pour empêcher qu'elle ne soit détruite, il y a des gens qui vont croire que nous nous battons pour autre chose...

Julien MORISSETTE

Clinique des rumeurs. — UNE RUMEUR: "Une partie des milliards donnés par monsieur King à l'Angleterre serait versée à la caisse électorale des libéraux impérialistes du Canada".—LA VERITE: Cette rumeur mérite à peine d'être relevée. Rien de plus faux. Il suffit de rappeler le grand principe britannique: "What we have, we hold".

* * *

Quand ses petits amis ont recommandé la nomination au sénat de monsieur J.-A. Lesage, monsieur King a d'abord répondu: "Je ne le connais pas". Les amis ont ajouté: "Il a distribué beaucoup de boisson". Pensant aux élections, le premier ministre a repris aussitôt: "Si c'est comme ça, c'est un bon homme." Monsieur Lesage a été nommé.

* * *

On vient de porter en terre le major Scott, un Canadien français interné dans un camp de concentration, pas en Allemagne, mais au Canada. Monsieur Scott n'était ni libéral, ni conservateur, ni communiste. Autrement il serait mort libre ou vivrait encore.

* * *

Pendant qu'ils vivent, les nôtres trop souvent s'entre-déchirent. L'un d'eux vient-il à mourir, un concert d'éloges, que la désunion ne trouble pas, s'élève sur la tombe au disparu. Cette unité de pensée autour des morts est bien, mais vaudrait mieux pratiquer un peu plus d'unité autour des vivants.

"Le Droit" ARGUS

* * *

On accuse l'Eglise catholique d'être fasciste. Voilà une accusation tout à fait gratuite. Ceux qui parlent ainsi oublient qu'ils habitent dans une maison de verre. Ils se plaignent aujourd'hui du nazime allemand qui ensanglante l'Europe. Qu'ils nous disent donc quels sont les pays qui ont permis à l'Allemagne de préparer et de déclancher la présente guerre? Ce n'est certes pas l'Eglise catholique. Les démocraties occidentales sont les grandes coupables.

* * *

Le gouvernement fédéral a refusé l'an dernier de faire la redistribution des comtés comme le prescrivait la constitution. Il résulte de ce fait que les Canadiens français ont dix députés de moins à Ottawa. Mais les libéraux nous prient de supporter cette injustice comme les autres pour l'amour de monsieur King qui nous aime beaucoup. On voit comment...

* * *

Les Alliés font la guerre pour la civilisation chrétienne. Il ne faut pas s'émouvoir du fait qu'ils accordent leur appui aux communistes de Yougoslavie. La Russie fait de même et l'on sait que la civilisation chrétienne est particulièrement chère au coeur de Staline.

* * *

La dette publique de la Grande-Bretagne est maintenant de £19,237,000,000 ($85,604,650,000); elle était de £8,026,000,000 en 1938, à la veille de la guerre. S'il n'y avait eu tout de même les petits milliards de nos cadeaux, l'Echiquier britannique se trouverait encore plus fortement endetté. Le Canada n'est pas riche mais il est assez avenant, pas regardant *et ben commode.*

Législation sur le mariage

Célébration. "Même après avoir obtenu la dispense de l'empêchment de religion mixte, les parties ne peuvent, ni avant ni après le mariage célébré devant l'Eglise, se présenter en outre par elles-mêmes ou par procureurs devant un non-catholique, et précisément parce ministre, pour échanger ou renouveler devant lui leur consentement matrimonial." Une telle démarche emporte avec elle, par le fait même, pour la partie catholique, l'excommunication réservée à l'Ordinaire (C. 2319 L). Bien plus, "si le curé venait à savoir, d'une manière certaine, que les parties doivent violer ou ont déjà violé cette défense de l'Eglise, il refusera d'assister au mariage, à moins que cependant une cause grave ne l'y oblige; il le fera toutefois après avoir écarté tout scandale, et consulté l'Ordinaire", qui reste juge de la gravité du cas et de la manière d'agir. "Si enfin les parties, quand la loi civile les y oblige, se présentent même devant le ministre non-catholique," non en tant qu'il est ministre du culte non-catholique mais seulement en tant qu'il remplit les fonctions d'officier civil" et s'y présentent, en outre, "uniquement pour l'exécution d'un acte civil, afin que leur union matrimoniale obtienne par là-même les effets civils" qui y sont attachés. "on ne doit pas leur reprocher une telle démarche".

5.—Devoirs de ceux qui ont charge d'âmes.

"Les Ordinaires et autres pasteurs d'âmes:

A.—"doivent détourner les fidèles des mariages mixtes autant qu'il leur sera possible" en mettant bien en lumière tous les graves inconvénients qui en sont généralement la conséquence.

B.—"Ils doivent, en outre, veiller avec soin à ce que les époux accomplissent fidèlement les engagements pris". Cette vigilance de leur part regarde "non seulement les mariages mixtes, célébrés sur leur propre territoire, mais aussi ceux célébrés sur un autre territoire".

C.— "s'ils ne peuvent réussir à les empêcher, ils tâcheront de faire tous leurs efforts afin que le droit divin et ecclésiastique y soient parfaitement observés".

D.—"en assistant enfin au mariage ils conformeront aux prescriptions du C. 1102".

IV. Mariage avec les Apostats, etc. Si l'Eglise est justement sévère avec les mariages mixtes, elle ne peut pas l'être moins pour les les mariages où l'une des parties est un ennemi déclaré de sa doctrine. Le Code, par conséquent, veut énergiquement que "les fidèles soient également détournés de contracter mariage avec ceux qui manifestement ont renié la foi catholique, comme aussi avec ceux qui sont inscrits à une société condamnée par l'Eglise". Etant donnée cette prohibition formelle, les conséquences qui en découlent sont évidentes:

1. "Le curé ne peut pas prêter son ministère à un mariage de ce genre, sans avoir d'abord consulté l'Ordinaire".

2. "L'Ordinaire, de son côté, doit avant tout, en examiner toutes les circonstances, et il ne pourra permettre au curé d'assister à un tel mariage" que dans les conditions suivantes:

a. "si un motif grave l'exige;

b. "s'il juge, dans sa prudence, que l'éducation catholique de tous les enfants et l'éloignement de tout danger de perversion pour la partie catholique, présentent réellement des garanties suffisantes".

Remarque. Pécheurs publics, etc. "Si les pécheurs publics refusent de recevoir le sacrement de la pénitence avant leur mariage, et ceux qui sont notoirement frappés d'une censure de se réconcilier avec l'Eglise, le curé ne doit pas assister à leur mariage, à moins qu'un motif grave ne l'y oblige. Dans ce cas cependant il doit d'abord consulter l'Ordinaire, si possible".

Lionel SEGUIN, ptre.

André Laurendeau

Des feuilles qui veulent être méchantes, et qui ne sont que bêtes, renotent sans cesse le grand défaut d'André Laurendeau, qui est d'être trop jeune, par conséquent sans expérience.

Nous la connaissons, la fameuse expérience des politiciens filandreux et attachés sur le bien, comme disaient les Vieux. C'est une série de coups manqués. Ce serait trop drôle, s'ils n'avait pas si souvent menti, trahi, poussé le pays à la ruine et à la haine.

Dans le journal La Frontière, du 10 février dernier, M. Julien Morisette a une autre conception des aptitudes de M. Laurendeau. Voici donc ce qu'il écrit: "A notre avis un lacune chez nous fut d'avoir trop de bons diables, dans la députation, et pas assez d'hhommes cultivés. Plutôt froid, n'ayant rien du démagogue, maître de lui-même, "calculateur", a dit de lui récemment la MacLean's Magazine, peut-être, mais pas dans le sens péjoratif du mot, distingué sans être distant, et de cette distinction de l'intellectuel né, André Laurndeau ne peut que très dignement servir le parti dont il devient le chef provincial à 31 ans seulement. Le Bloc populaire a été évidemment bien inspiré en l'appelant à ce poste.

On va sans doute reprocher à Laurendeau d'être trop jeune. Ça n'a pas d'importance, car chacun sait que la jeunesse, c'est encore le défaut qui se corrige le plus vite... Pour notre part, nous ne savons pas de combien de députés André Laurendeau sera le chef après les prochaines élections. Mais nous savons que des hommes de cette valeur ne peuvent que rendre service à la Province, une fois qu'ils ont consenti le sacrifice de faire de la politique. Voilà pourquoi nous signalons avec plaisir une telle nomination."

C'étaient un soir, il y a quelques années, au Palais Montcalm. André Laurendeau venait de parler d'émouvoir et d'électriser une foule. Un homme monte à la tribune, péniblement, se trainant sur deux béquilles. *tout l'auditoire se lève* pour acclamer Armand Lavergne. Quand le silence fut rétabli, Lavergne dit son bonheur d'avoir les Jeunes-Canada, proclame l'abbé Groulx son maître, et affirme que s'il vivait encore quelques années on le verrait, à coté de ces jeunes, pour les mêmes belles batailles de l'autonomie, de la fierté nationale, de la restauration sociale au pays de Québec.

Armand Lavergne est mort. Son exemple est un mot d'ordre. Le drapeau est entre des mains bonnes et fières. André Laurendeau ne faiblira jamais, nous le savons, quand il s'agira de lutter pour nos droits.

Jean MASSE

Londres—Le Maréchal de l'Air Saundby, Sous-Commandant en Chef du "Bomber Command", déclara qu'avec l'esprit de guerre qui existe entre les agresseurs et les défenseurs, et à cause du grand développement des défenses ennemies, et le fait que 80% des combattants de nuit ennemis sont maintenant sur le front de l'Ouest, l'attaque devient de plus en plus difficile chaque semaine. Grâce à la tactique de "Bomber Command", l'offensive de l'air progresse toujours, malgré ces difficultés, et sans un pourcentage de pertes trop élevé.

Londres—Dans leur entrainement, les destroyeurs britanniques s'exercent en chassant les sous-marins britanniques et lancent des grenades pardessus bord pour représenter des bombes. Les sous-marins "ennemis" qui sont atteints laissent alors échapper une fumée. Même lorsque le sous-marin a été maîtrisé, il requiert une vigilence continuelle.

Faites lire l'Ami du Peuple

Honorons la femme canadienne-française, les mères de notre peuple !

42 rue Borgia Sudbury, Ont.

ADAM & CIE

Epicerie moderne - Viandes de choix

DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

M. Phil. Barbeau acquiert un vaste terrain

Songeant à construire un nouveau terminus pour sa compagnie, Phil Barbeau a annoncé l'achat d'une propriété bien connue à Sudbury, le Idle Hour Club, à l'angle des rues Elm et Young. La propriété a été vendue par la succession Harry Riddell pour une somme de $30,000. M. Barbeau dit qu'il a acheté la propriété avec l'intention d'en faire un terminus d'autobus pour la Nickel Belt Coach Lines après la guerre. Le gros édifice en briques rouges servait de pension, portant le nom de Idle Hour Club. Le club ne subira aucun changement d'ici la fin de la guerre, a déclaré M. Barbeau. La propriété a une étendue de 100' pieds par 120 pieds.

Ils périssent dans les flammes

On a reçu très peu de détails de Chapleau sur une tragédie à Lochalsh, 200 milles au nord-ouest de Sudbury. Une mère et ses deux enfants auraient brûlé dans un incendie survenu vers 8.30 heures du matin. Albert Martel, contremaître à Lochalsh s'est levé de bonne heure le matin pour préparer son déjeuner, et son épouse ainsi que les deux enfants sont restés au lit. Peu de temps après le départ du père, les voisins ont aperçu la cabine en flammes. La mère et les deux enfants seraient restés emprisonnés dans la chambre à coucher, et seraient brûlés vifs. On n'a pas dévoilé l'âge des deux enfants, on croit qu'un serait âgé à peine de 4 mois. Lochalsh est un petit hameau dans la forêt entre Chapleau et Franz, près de la voie du pacifique canadien.

Aide à la Grèce

La compilation des chiffres pour le linge recueilli pour l'aide à la Grèce montre que la campagne a rapporté 4,752 articles pour Sudbury. Le linge a été raccommodé par les femmes du groupe grec à Sudbury, et envoyé au quartier général à Montréal. Parlant au nom du comité d'aide bénévole pour la Grèce, Mme James Christakos a dit que le comité était plus que satisfait du résultat.

Ils ne répondent à l'appel

Le magistrat J. S. McKessock a condamné deux autres jeunes gens de Sudbury en cour pour avoir évité leur appels militaires. Ils sont Gérald L'Heureux et Lorenzo Bibeau, âgés de 20 et 21 ans. Tous deux travaillaient dans un camp de bûcherons près de Sudbury et furent arrêtés par la Gendarmerie Royale. Ils ont avoué le fait qu'ils n'ont pas tenu leur greffier au courant de leur changement d'adresse. La cour a imposé une amende de $25 et les frais à chaque homme, ou 15 jours de prison. Après avoir payé l'amende ou complété leur sentence, ils seront envoyés au camp d'entraînement de l'armée le plus près, pour examen médical. S'ils sont en bonne santé, ils seront conscrits dans l'armée.

Faites lire l'Ami du Peuple

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

Gus Bodnar, avant rapide des Maple Leafs, était le joueur le plus heureux de la ligue National, la semaine dernière, alors qu'il recevait le trophée Calder pour sa belle tenue avec le Toronto durant la dernière saison de hockey. On se rappelle que le trophée Calder est accordé annuellement à la recrue la plus sensationnelle du circuit Dutton et, d'après nombre de rédacteurs sportifs à Toronto et à Montréal, Gus Bodnar était un choix des plus convenables. Cependant on annonça que Bill Durnan, cerbère du Canadien de Montréal, avait aussi reçu une partie substantielle des votes déposés par les rédacteurs et que Bodnar avait obtenu une petite majorité sur l'étoile des Habitants. Il faut avouer que Gus Bodnar s'est distingué avec les Maple Leaf mais serait-il téméraire d'affirmer que Bill Durnan méritait plus que le jeune joueur du Toronto, le trophée Calder? Ce qu'il ne faut pas oublier dans notre comparaison des deux étoiles c'est que Bodnar a joué aux côtés de Lorne Carr et de Bob Davidson durant presque toute la saison; il a profité de l'expérience de ces deux vétérans et a su convertir leurs passes en des buts précieux. Au contraire Bill Durnan, malgré la bonne défense qui le protégeait dans la plupart des circonstances, a exposé de la souplesse remarquable à maintes reprises lorsqu'il était seul pour protéger ses filets; un observateur remarquait récemment le style de Durnan et avouait que le gardien des buts du Canadien pouvait être comparé à George Hainsworth, étoile du Flying Frenchmen en 1929-30. En plus Durnan a dû rière dans le hockey amateur avant passer une bonne partie de sa card'entrer sous la Grosse Tente tandis que Bodnar a réussi à y pénétrer dès son premier essai avec le Toronto. Un autre membre du Canadien, Fernand Majeau n'a pas apparemment attiré l'attention des rédacteurs sportifs puisqu'il occupait la cinquième position comme leur choix. Majeau a perdu un peu de son habileté à la fin de la saison et c'est ce facteur qui lui a probablement enlevé des votes. Pour conclure, on peut dire que Bodnar ou Durnan aurait pu être choisi comme gagnant du trophée Calder; le sort a voulu que Gus fut le candidat et voilà tout.

• •

Les éliminatoires sont terminées au Collège du Sacré-Coeur et l'équipe Albanel a remporté les honneurs chez les Séniors, guidée par le jeu coordonné de la ligne Gauthier-Bourassa-Mongeon. Chez les Intermédiaires, Radisson a finalement remporté la palme contre D. Ranguet par un score de 3 à 2 dans la partie finale de la série. Félicitations à René Larouche et ses gars ainsi qu'au club Albanel chez les Séniors.

• •

Herb Cain du Boston est le premier compteur de la ligue Nationale pour la saison 1943-44 avec un total de 82 points. Herb vient de terminer sa onzième saison dans la ligue Nationale; il fut sur l'alignement des fameux Maroons de Montréal pendant 5 ans, évolua avec le Canadien pour 1 an puis enfin il s'adjoignit au Boston où il entreprendra sa sixième saison l'an prochain.

• •

Dans le domaine du baseball, les Yenkees ont subi un rude choc dernièrement lorsqu'ils apprirent qu'ils perdraient les services de Joe Gordon et de Bill Dickey, deux de leurs meilleurs coéquipiers. Gordon et Dickey ont été acceptés par la Marine américaine.

• •

Le club Canadien n'a pas perdu une partie au Forum cette année. Ses 4 défaites ont été subies aux mains du Boston, 3 fois et aux mains des Leafs 1 fois.

Verner

Verner, (D.N.C.)—Samedi, le 25 mars, les élèves de la huitième année de nos écoles de la paroisse, se rencontreront à l'école du village pour se disputer la palme de la victoire à un concours de français. Nos concurrents seront examinés en lecture, composition, orthographe et diction.

Les deux lauréats, c'est-à-dire, une fille et un garçon se rendront au concours régional qui aura lieu à Sturgeon Falls le 2 avril prochain. Mais qui seront ces vainqueurs? Bonne chance à tous!

VA-ET-VIENT

M. et Mme Lucien Renaud, de Sudbury, visitaient la famille Albert Raymond récemment.

M. et Mme Raoul Maxwell et leurs enfants, de Larchwood, Ont., étaient de passage à Verner à l'occasion de la mort de M. F. Desormeaux.

Dimanche dernier une troupe de comédiens de Montréal sont venus nous récréer par leurs chants et leurs pièces comiques.

NOS MILITAIRES

Le soldat A. Brault, de l'armée canadienne, visitait sa famille récemment lors d'un court congé.

Les militaires Jacques Lafond et Gérard Paquette, tous deux membres d'une unité canadienne stationnée près de Toronto, passaient une fin de semaine dans leurs familles dernièrement.

ACCIDENT

Dimanche dernier, Mme Colombe Forest conduisait d'urgence à l'hôpital de Sturgeon Falls, son garçonnet âgé de quatre ans. L'enfant était à jouer en face de chez-lui lorsqu'il fut frappé par une automobile. La route étant glissante, le chauffeur ne put éviter l'enfant. Le jeune garçon souffre d'une fracture de l'anse du cou et de contusions à la figure. Son état n'inspire pas de crainte.

FUNERAILLES

Lundi, le 13 mars, avaient lieu en l'église St-Jean-Baptiste de Verner, les funérailles de M. Frédéric Desormeaux, décédé à sa demeure après une longue maladie de cinq ans et cinq mois, à l'âge de 71 ans.

La levée du corps fut faite par M. le curé O. Racette qui aussi chanta le service. Etaient porteurs, ses neveux, MM. Alfred, Paul et Félix Gingras, Aldéric St-Amour, ses petits-fils: Laurier Ducharme et Raoul Maxwell.

Né à St-Janvier, Qué., le 23 août 1873, le défunt était paroissien de Verner depuis plus de 47 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse (née Rosalba Beauchamp), une fille, Marie-L. (Mme Edouard Ducharme), une soeur, Mme Alfred Jacques, de Montréal, plusieurs petits et arrière-petits-enfants, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

A la famille éprouvée, L'Ami du Peuple offre ses plus sincères condoléances.

Londres — Malgré l'accroissement des taxes, les épargnes faites par les Britanniques ont toujours augmenté depuis le début de la guerre. $26,000,000,000 furent souscrits, soit une moyenne de plus de $560 par homme, femme et enfant.

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 5-5362

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE POUR LA CONSULTER AU BESOIN

CARNET DE RATIONNEMENT No 4
— OÙ ET QUAND L'OBTENIR

Les Centres de distribution ne seront pas ouverts tous les jours de la semaine prochaine. Assurez-vous exactement du jour et de l'heure d'ouverture de votre Centre local de distribution. En suivant les instructions ci-dessous, vous aiderez des travailleurs bénévoles.

LES CARNETS DE RATIONNEMENT NE SERONT PAS LIVRÉS À DOMICILE NI EXPÉDIÉS PAR LA POSTE. CHACUN DEVRA SE PROCURER SON CARNET.

VOICI CE QU'IL FAUT FAIRE POUR OBTENIR VOTRE NOUVEAU CARNET

1 **Remplissez une carte de demande—la première carte postale de votre Carnet de rationnement No 3. Complétez cette formule chez vous. La carte de demande est imprimée en rouge et porte le numéro RB-99. *N'utilisez aucune autre carte.* Suivez le modèle ci-contre.**

2 **Appliquez-vous à écrire lisiblement, en lettres moulées, tous les renseignements exigés, y compris le nom du *comté* où vous habitez.**

3 **Signez au bas de la formule de votre façon habituelle. Les personnes de 16 ans et plus doivent signer leur propre carte. Les cartes des enfants de moins de 16 ans devront être signées par les parents ou tuteurs.**

4 **Les demandeurs doivent apporter au Centre de distribution leur Carnet de rationnement No 3. Les enfants de moins de 16 ans ne peuvent demander des Carnets de rationnement pour eux-mêmes ou pour les membres de leurs familles.**

5 **Ne détachez pas la carte de demande de votre Carnet de rationnement. Seul l'officier du Centre de distribution est autorisé à le faire. Si la carte est détachée, apportez-la avec votre Carnet de rationnement No 3.**

6 **FORCES ARMÉES. Les membres des forces armées, que leur subsistance soit assurée de façon permanente ou non, devront se procurer leurs cartes de rationnement à leurs unités respectives.**

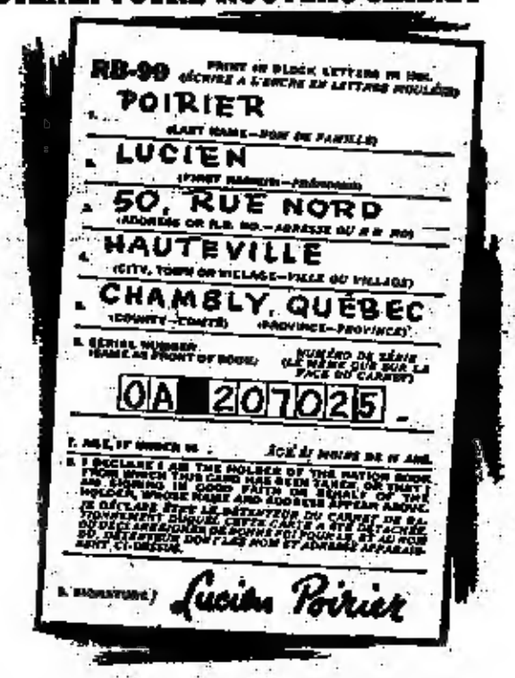

7 **DEMANDE DE CARNETS POUR LES AUTRES PERSONNES.—Toute personne responsable peut demander les nouveaux Carnets de rationnement pour les autres membres de la maison qu'elle habite ou pour les voisins incapables de se déplacer, pourvu qu'elle apporte leurs Carnets de rationnement No 3 et que les cartes de demande soient dûment remplies.**

Sur présentation au Centre de distribution de votre Carnet de rationnement No 3, et de votre carte de demande dûment remplie, vous recevrez votre nouveau Carnet de rationnement No 4 et l'on vous remettra votre Carnet de rationnement No 3.

AVERTISSEMENT: Veuillez vous procurer votre nouveau Carnet de rationnement, lorsque votre Centre de distribution sera ouvert—la semaine prochaine. Autrement, vous ne pourrez obtenir votre carnet que le 17 avril prochain.

LE CARNET DE RATIONNEMENT No 3 CONTIENT DES COUPONS VALABLES, DONT VOUS AUREZ BESOIN. NE LE DÉTRUISEZ PAS.

CENTRES LOCAUX DE DISTRIBUTION

Ecole Nolin, rue Notre-Dame	1.30 à 6. h. p.m.
Salle Ste-Anne, rue Ignatius	10 a.m. à 6 h. p.m.
Eglise du Christ-Roi, rue Beech	10 a.m. à 6 h. p.m.
All People United Church, rue Larch	10 a.m. à 6 h. p.m.
Eglise St-Clément, rue Eyre	10 a.m. à 6 h. p.m.

29 MARS AU 1er AVRIL INCLUSIVEMENT

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

RB-45WP

Autos usagés demandés

Nous avons besoin de
100 automobiles usagés
Les plus hauts prix sont payés

Ecrivez ou amenez votre machine à
DAVISON'S GARAGE LTD.
103 rue Elm, Sudbury Tél. 7-7566

LA VIE DE L'ESPRIT

UN DEBAT SUR L'IMMIGRATION

Le problème de l'immigration est un sujet d'actualité, dit-on. Il serait plus juste de dire que cette question est imposée à notre attention par des gens qui se sont toujours plus préoccupés du sort des étrangers que du bien-être des Canadiens. Dans un pays qui serait véritablement souverain et où les intérêts nationaux primeraient tous les autres, le problème de l'immigration serait relégué à l'arrière-plan. Aux Etats-Unis, il n'en est nullement question. Mais, chez nous, l'esprit de colonialisme n'est pas disparu et il en est trop qui envisagent les problèmes actuels et ceux de l'après-guerre en fonction, non pas du Canada et de son avenir, mais de l'Empire britannique et de sa survivance. Ce qui provoque des divergences d'opinions sur des questions où il devrait y avoir unanimité de sentiment.

Vu l'état actuel des esprits, Radio-Canada a cru bon de porter à sa tribune "Opinions" la question de l'immigration. C'est pourquoi, dimanche dernier, elle organisait un débat sur ce sujet entre M. Jean-Charles Harvey et M. Roger Duhamel, sous la direction de M. Raymond Tanghe, professeur à l'Ecole des sciences économiques et sociales de l'Université de Montréal.

Nous nous demandons pourquoi l'on a mis sur le même pied M. Roger Duhamel, président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, et porteparole autorisé de la population canadienne-française, et M. Harvey, dont les opinions sont partagées peut-être par un certain groupe de Canadiens de langue anglaise et d'origine étrangère, mais qui ne parle qu'en son propre nom ou en celui d'une très infime partie de l'élément français. Radio-Canada a sans doute recouru à ce moyen pour fins de discussion, afin que celle-ci puisse se poursuivre en français entre deux tenants d'opinions divergentes sur le problème de l'immigration, l'un qui exprimerait les vues du Canada français, et l'autre celles des partisans de l'immigration, que l'on trouve surtout en dehors de notre élément.

M. Harvey n'est pas en faveur d'une immigration illimitée en ce moment ou immédiatement après la guerre, mais il croit que le Canada ne saurait indéfiniment se soustraire à l'afflux des citoyens étrangers qui seront attirés ici par nos vastes espaces inoccupés, par nos ressources naturelles inexploitées, par la migration fatale des masses humaines d'un continent à l'autre. C'est qu'il semble convaincu que le Canada n'est pas assez peuplé et que, dans le passé, l'immigration a été une excellente chose pour notre pays.

Les statistiques officielles révèlent que, au cours des quarante dernières années, le Canada n'a pas réussi à garder les trois ou quatre millions d'immigrants à qui il a ouvert ses portes et que, pendant la même période, les Canadiens de naissance, à cause précisément de cette immigration intense, ont été obligés de s'expatrier et d'aller chercher leur subsistance dans les centres industriels des Etats-Unis. M. Harvey conteste l'exactitude des chiffres officiels et soutient que, somme toute, la politique d'immigration a été bienfaisante au Canada, car, à ses yeux, beaucoup d'immigrants valaient mieux que les Canadiens authentiques, que les fils de pionniers qui ont été acculés à l'exil.

M. Harvey ne croit pas que l'aspect général de la population canadienne soit modifié par l'afflux des immigrants. D'ailleurs, la perspective du 'melting pot' américain, c'est-à-dire de la fusion des races et des langues diverses au profit d'une race et d'une langue prédominantes, ne l'effraie ni ne lui répugne. Il ne croit pas cependant que le Canada français doive redouter les conséquences d'une forte immigration, parce qu'il possède des institutions fortes qui préserveront ses caractéristiques, ces mêmes institutions que le directeur du "Jour" ne cesse de battre en brèche. Il ajoute que notre système scolaire fait des Canadiens français des isolés sur un continent anglo-saxon, et que la question de la natalité et de la suprématie raciale ne saurait compromettre l'avenir du Canada et la marche du progrès humain, avenir et progrès qui se résument, à ses yeux, dans l'admission au pays de quelques millions d'étrangers.

De tels propos rendent un son étrange sur des lèvres françaises. Il appartenait à M. Duhamel de dissiper ces sophismes et de rétablir la vérité. Il l'a fait en exposant des faits et en développant des arguments qui sont familiers à nos lecteurs et à tous ceux qui, par exemple, ont été invités à signer des pétitions contre l'admission au pays de réfugiés et d'immigrants.

La thèse exposée par M. Duhamel se confond avec celle de l'intérêt national bien compris. Le Canada ne saurait abriter une population comparable à celle des Etats-Unis. Des six millions d'immigrants attirés au Canada à coup de millions de dollars, quatre millions ont passé aux Etats-Unis et environ deux millions de Canadiens de naissance se sont trouvés dans la triste obligation de s'expatrier. Est-ce là un résultat dont un vrai Canadien a raison de se réjouir?

Le Canada peut abriter et nourrir une population de cinquante millions d'habitants? Certainement pas au stage de développement économique que nous avons atteint. La meilleure preuve en est que, pendant les dix années qui ont précédé la guerre, le Canada, sur une population de onze millions d'âmes, comptait environ deux millions de chômeurs. Et qui peut prévoir ce que l'avenir nous réserve?

Avant d'inviter ici des étrangers, voyons à la protection de nos propres citoyens, de ceux qui, nés au pays, formeront toujours la meilleure classe de la population. Les immigrants que nous pourrions admettre ne possèdent pas de capitaux; s'ils avaient réellement quelque valeur, leurs pays d'origine ne s'en sépareraient pas aussi facilement.

De plus, les fondateurs du Canada n'ont jamais eu l'intention de faire de notre pays une macédoine de races et de langues, au milieu de laquelle les deux grandes races pionnières perdraient leur identité ou seraient noyées. Au contraire, il est du devoir de chacune de ces deux races, travaillant de concert et sur un pied d'égalité à la grandeur du Canada, de maintenir son influence, sa culture et ses institutions.

L'expérience du passé, la prudence la plus élémentaire et le simple bon sens nous enjoignent donc de renoncer à toute politique d'immigration et à nous intéresser plus que jamais au bien-être de nos propres citoyens.

"Le Droit"

Charles GAUTIER

Le coeur des mères

"Dodo, dodiche, dodo. . ."

"Il est cinq heures du matin. Toute la nuit, la maman a bercé son petit. Il a la fièvre, le cher ange. Ses paupières sont lourdes, ses menottes brûlantes, des frisson le secouent. Bébé fait ses dents.

Pour la maman, point de repos. Elle berce bébé, le cajole, en chantonnant doucement pour endormir son mal. Les longues heures de la nuit n'ont pas affaibli son courage cependant, et malgré les inquiétudes qui lui viennent de cette fragile chose qu'elle serre sur son sein, elle pense tout bas. . . "Dans quelques mois, tout sera fini. . . Bébé rira de toutes ses dents. . ." Finies les inquiétudes? Comme elle se leurre! Et ce n'est que plus tard, beaucoup plus tard, qu'elle s'en rendra compte.

Les bébés sont la joie des foyers, la chanson des nids! Mais ils ne sont pas toujours petits, hélas! Ils grandissent, et, malheureusement, pas toujours en âge et en sagesse. Demandez-le aux mères, à la vôtre, à la mienne, à toutes les mères. Elles vous diront que les berceaux n'ont qu'un temps. . . Bébé grandit vite, trop vite même. Petit à petit, il prend conscience de sa personnalité. Il s'échappe des bras qui le berçaient autrefois, et la voix qui lui chantait de douces romances pour endormir sa peine perd peu à peu de son emprise. Chaque jour qui passe fera de ce gosse un homme comme les autres, avec de l'amour filial et de la reconnaissance au fond du coeur à doses plus ou moins larges.

Chaque maman peut dire toutes les angoisses qu'elle a connues, et — fait incroyable — elle avouera peut-être que ces longues veilles, auprès d'un enfant malade, souvent chétif, sont parmi celles qui lui ont rapporté un peu de joie au cours de sa vie. . Elle avait du chagrin, de l'inquiétude, des craintes folles que la vie s'échappe de ce petit être qui était toute sa raison de vivre. Mais l'enfant était là, dans ses bras, loin des atteintes du monde. Elle sentait que jamais plus étroitement qu'à ce moment elle pourrait le garder près d'elle. C'est elle qui lui apprendrait à parler, à marcher,—pleurer et rire étant les seules choses au monde qu'on fait instinctivement! Tant qu'elle serait là et tant qu'il serait tout petit, il n'y avait rien à craindre. Et qu'importe les veilles! L'avenir viendrait assez tôt.

Auprès des berceaux, un espoir immense envahit le coeur des mères et finit par anéantir toutes les craintes, par l'emporter su toutes les angoisses! Mais quand l'enfant grandit et que chaque jour davantage il se soustrait à la bienfaisante influence, combien de mères voudraient revenir au passé! Comme elles se sentent loin des inquiétudes de jadis et combien certaines heures sont lourdes à porter maintenant! Mais l'espoir est là qui guette toujours. Tant d'amour ne peut être perdu à jamais! Et dans le coeur des mères il y en a tellement!

MICHELLE

"Mégantic"

Des millions de maman

Notre première femme de maison dépareillée est entrée dans la vie canadienne il y a 325 ans, au cours de l'été 1617. Elle s'appelait Marie Rollet. Son nom et sa vie appartiennent à la grande histoire, qui en dit pourtant peu de chose.

Depuis l'épouse de Louis Hébert, des millions de femmes de maison dépareillées ont vécu chez nous, écrivant la plus merveilleuse histoire familiale de tous les temps. Nos manuels devraient leur consacrer des pages vibrantes; ils se contentent de quelques paragraphes impassibles.

Il faut que nos mémoires et nos coeurs soient plus généreux, plus fidèles. Le doux poète Nérée Beauchemin a glorifié, dans son aïeule, toutes les mamans de chez-nous. Méditons ces strophes, respectueuses comme une prière:

Chère défunte, pure image
Au miroir des neiges d'antan,
Petite vieille au doux visage.

Petite vieille au coeur battant
Des allégresses du courage,
Petite vieille au coeur d'enfant.

Auguste mère de ma mère,
O blanche aïeule, morte un soir
D'avoir vécu la vie amère.

Figure d'âme donec à voir
Parmi l'azur et la lumière
Où monte l'aile de l'espoir.

Beauté que nul pinceau n'a
pointe
Humble héroïne du devoir,
Qui dans le Seigneur t'es éteinte,

Je t'invoque comme une sainte.

Nous les civilisés...

Quand il a fait son tour du monde, M. Wendel Willkie passa en Sibérie et s'arrêta à Yakoutsk, ville de 50,000 habitants, centre moyen situé à quelque 1,200 milles du plus proche chemin de fer le Transsibérien.

M. Wilkie se trouvait au bout du monde, dans un pays d'isbas et de paysages désolés, qu'on nous a toujours dit peuplé d'humains rudimentaires et quasi primitifs. Il ne présentait aucun intérêt à l'émissaire officieux des Etats-Unis de se trouver immobilisé pour quelques heures dans cette ville d'extrême-nord. Il fallait user le temps et M. Wilkie, curieux homme, ne pouvant s'arrêter une minute, demanda: "Avez-vous une bibliothèque?" On répondit affirmativement et on proposa à l'éminent visiteur de l'y conduire. M. Wilkie s'attendait de voir, dans une isba de rondins de sapins, quelques originaux en train de dormir sur les vieux classiques russes. Il devait en revenir. On le fit pénétrer dans une vaste bibliothèque qui contenait plus d'un demi-million de volumes. Le système de catalogues de cette bibliothèque s'avéra, à l'examen, ultra-moderne. Le directeur de la bibliothèque avoua avec modestie, comme s'il s'agissait d'ailleurs d'un détail sans importance, que la bibliothèque avait prêté 100,000 volumes au cours des derniers neuf mois. Cela, naturellement, en plus des milliers et des milliers de livres lus et dépouillés sur place, dans une très vaste salle de lecture bien éclairée.

M. Wilkie, qui n'est pas homme à préjugés, dut cependant avoir peine à en revenir.

Car, après tout cette Yakoutsk sibérienne est quelque chose de spécialement inconnu du reste du monde, un vrai trou aperçu des seuls fonctionnaires russes qui ont à le relier au coeur des républiques soviétiques. La surprise dut être d'autant plus grande à M. Wilkie que, de l'avis général en Amérique, les Russes, surtout ceux de Sibérie, sont de bien misérables citoyens, à côté des Américains, pays de la richesse et de l'extraordinaire.

Car 550,000 volumes dans une petite ville artique, c'est plus qu'un chiffre. Cela suppose chez ces gens une vie intellectuelle formidablement évoluée, un standard de vie équilibré et partagé entre les pôles de la connaissance, des préoccupations d'un ordre vraiment supérieur.

Il est inutile après tout, pour ne pas dire superflu ou ridicule, pour nous Canadiens de faire la petite bouche sur ces arriérés de Sibériens quand M. Wilkie, l'envoyé du pays des merveilles, a été malgré lui renversé.

Yakoutsk, 50,000 habitants, mais c'est Trois-Rivières, avec cette différence de rien que nous n'avons même pas de bibliothèque municipale, à peine une petite bibliothèque scolaire. Après cela, nous pouvons nous dispenser d'étudier la géographie qui n'a rien à nous apprendre. Nous buvons notre Coca-Cola chaque jour, nous captons "Nazaire et Barnabé" chaque soir, et les loisirs, nous les passons à arrondir les coins des tables à cartes. C'est cela la civilisation. Et les Russes sont bien à plaindre, eux qui vivent dans la noirceur la plus complète et qui voient pourrir leurs talents.

Montréal, ville de 1,200,000 âmes, bibliothèque municipale d'à peine 100,000 volumes; Yakoutsk, 50,000 âmes, située à 1,200 milles du plus proche chemin de fer, bibliothèque de 550,000 volumes.

Eh! bien, continuons à nous croire le nombril du monde. Autrement, si nous ouvrions les yeux, nous serions trop malheureux!

Clément MARCHAND

Nouveau Delhi—Le poste de Gouverneur du Bengal est le plus haut parmi les rangs de gouverneurs aux Indes. Le fait que ce poste fut confié récemment à M. Richard Casey, d'Australie, est significatif.

St-Jean-de-Brébeuf

Dimanche soir, le 26 mars, commencera un Triduum pour les dames et les demoiselles de la paroisse, prêché par Mgr J.-H. Coallier, P.D., V.F. Les instructions auront lieu dimanche soir à 7 heures et lundi, mardi et mercredi à 7.30 heures.

Les dames et les demoiselles devraient se faire un devoir d'assister en très grand nombre à ces pieux exercices afin de profiter de l'occasion qui leur est offerte de préparer leur communion pascale.

Un Triduum pour hommes et jeunes gens aura lieu durant la Semaine Sainte.

• •

On demande aux dames de Ste-Anne de venir très nombreuses faire la sainte communion et assister à leur réunion mensuelle dimanche prochain afin d'être bien disposées à suivre les exercices du Triduum.

ANNONCE

Lundi, le 27 mars, aura lieu au sous-sol de l'école Nolin une partie de cartes organisée par un groupe de paroissiens. Entrée 25c.

NOUVELLES

A M. et Mme Rosario Barette (Alexina Paquette) est née une petite soeur pour Raymond, le 12 mars. Toutes deux se portent bien.

Nous regrettons, faute d'espace et de temps, de ne pouvoir passer le rapport de la séance organisée les RR. S. Grises de la Croix, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mgr Coallier, curé de la paroisse St-Jean de Brébeuf. Il paraîtra la semaine prochaine. Ne manquez pas de le lire.

LA FILEUSE A LA FENETRE

C'était là que, le front tout nimbé de lumière,
Cependant que le lin séchait aux soliveaux,
Elle filait, filait ses écheveaux,
Mon aïeule, la belle et robuste fermière.

C'était dans l'embrasure du châssis
Qui donne sur la route attirante et lointaine,
Bordée à l'infini de charmille hautaine,
—Et dans la chaise où tant des miens se sont assis—

Qu'elle filait. Au sein de la saison rustique
Elle régnait, son front s'auréolait de jour,
Et son visage avait des rayons tout autour,
Comme ces fronts de saints dans un vitrail antique...

Comme la femme dont nous parle l'Evangile,
Elle semait du lin, élevait des brebis,
Fauchait les épis mûrs, reprisait des habits,
Et le rouet tournait sous sa main très agile...

Et des enfants nombreux jouaient à ses côtés
—Robustesse de fils, grâce blonde de fille—
Elle était, jeune femme et mère de famille,
Comme une vigne rose où croissent les Etés!...

Blanche LAMONTAGNE

Lavigne

Lavigne (D.N.C.)—Dimanche dernier, M. et Mme Hervé Vincent, de Levac Station ainsi que Mlle Valeda Arbour rendaient visite aux familles Oscar Arbour et Gaspard Vincent.

M. Joseph Arbour passait quelques jours à Sudbury pour se faire soigner à la clinique.

M. Réal Vincent, de la R.C.A.F., stationné à Toronto, est en visite chez son père, M. Henri Vincent.

M. Gaspard Giguère, de l'armée de réserve, stationné à Calgary, est en visite pour quinze jours.

A M. et Mme René Lafrenière est née une fille, baptisée sous les prénoms de Bernadette, Lizette, Marie. Parrain et marraine, M. et Mme Donald Brault.

A M. et Mme Wilbrod Corriveau est née une fille, baptisée sous les noms de Marie, Lizette, Madeleine. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Giguère.

A M. et Mme Donatien Pelland est né un garçon baptisé sous les prénoms de Joseph, Albert. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Sylvestre.

Blezard Valley

Blezard Valley, (D.N.C.) — Mme Omer Prévost, de Sudbury, et ses deux fillettes passaient quelques jours chez des parents.

M. Léo Langdon est de retour dans sa famille après avoir séjourné quelque temps à Montréal.

Dimanche le 12 mars dans l'école du village M. Omer Chartrand, accompagné de quelques membres de la C.C.F., vint donner une causerie afin d'organiser les citoyens de Blezard Valley. Vers la fin de l'après-midi, une forte discussion s'engagea entre M. Chartrand et les supporteurs d'autres partis. On prétend que M. Chartrand a su réfuter les arguments. Cependant, nous nous demandons si ce parti pourra nous aider et avant de s'aventurer, il faudrait être certain de l'affaire. Si quelqu'un peut nous renseigner, qu'on le fasse.

Honorons la femme canadienne-française, les mères de notre peuple !

LA VIE OUVRIERE

Programme provincial du Bloc

Notre collaborateur, Me Marie-Louis Beaulieu, a excellemment défini les quatre secteurs actuels de l'économie et indiqué l'importance que nous voulons donner à chacun d'eux: à l'intérieur des cadres généraux tracés par les lois, il y a l'initiative privée, le coopératisme, la règlementation (que d'autres appellent "contrôle") et l'étatisation.

L'INITIATIVE PRIVEE

1.—Les premiers efforts du Bloc dans le domaine économique auront pour objet la conservation, et en certains cas, la restauration de l'initiative privée. Car notons-le bien, même en temps de paix, la dictature économique tendait à faire disparaître l'initiative privée. Les grands trusts, les entreprises hautement centralisées tendaient à supprimer le petit ou le moyen commerce comme la petite et la moyenne industrie, en même temps qu'à centraliser toute l'activité économique dans les grandes villes. Des associations de puissants capitalistes, et la politique fiscale actuelle, découragent la petite propriété immobilière. Nous favoriserons les entreprises de moindre envergure qui sont économiquement viables; nous les défendrons contre les manoeuvres frauduleuses et les envahissements injustes que l'enquête Stevens avait révélés, mais que tous les régimes ont tolérés depuis. Nous encouragerons l'artisanat et les arts domestiques. Nous stimulerons et rendrons possible, aussi bien par notre politique sociale que par une législation appropriée et une aide directe qui ne supprime pas la liberté, l'accession à la propriété immobilière. Ce faisant, nous donnerons aux classes moyennes la possibilité de traverser sans trop d'infortunes cette crise permanente qu'est revenue l'époque moderne, et aux classes ouvrières le *moyen de sortir du prolétariat*. Par notre politique agricole, résumée plus bas, nous accomplirons la même tâche dans les milieux ruraux.

LE COOPERATISME

2.—Là où l'entreprise individuelle reste impuissante ,c'est au coopératisme que les familles doivent recourir — à cette formule vraiment démocratique si accessible et si bienfaisante pour les peuples qui, comme nous, manquent de grands capitaux. Depuis 1930 surtout, comme le remarquait Me Beaulieu, le mouvement coopératiste a pris dans cette province une ampleur encourageante. Nous avons maintenant des coopératives d'épargne de crédit — les Caisses Populaires Desjardins qui nous ont tant aidés —, nous avons des coopératives agricoles, des coopératives de pêcheurs, de consommation et de construction, etc. Remarquons la bienfaisance de ces institutions économiques, nées de l'initiative des modestes et d'une formule aussi féconde qu'universelle; le système coopératif est le seul qui s'offre à nous pour combattre autant la dictature de l'Etat que la dictature capitaliste (qui agit d'ailleurs à l'ombre de la première). Pour que la montée coopératiste s'accentue encore, le Bloc mettra sur pieds un vaste programme d'éducation populaire, il apportera son appui, sans enlever à la coopérative son caractère essentiel d'institution libre: car il faut le déclarer sans équivoque, nous entendons laisser au coopératisme la plus grande liberté, et aider à son développement sans aucune ingérence de l'Etat.

3.—Mais certaines industries et certains commerces également considérables pourraient, par leurs abus, rendre vaines toutes ces initiatives. Autant que possible, nous entendons "laisser la grande industrie à l'initiative privée", mais nous l'empêcherons "d'exercer un pouvoir économique discrétionnaire, de former des cartels et des monopoles". Ici, en l'absence d'une organisation corporative, l'Etat devra temporairement exercer une règlementation efficace par le moyen de Commissions indépendantes de la politique et dotées de pouvoirs effectifs. Ce qui, dans le passé, a rendu ridicules la plupart de ces commissions, c'est qu'elles servaient de paravents à la coupable inaction des pouvoirs publics, et pourquoi? Parce que l'Etat ne leur abandonnait qu'une autorité apparente ou parce qu'il choisissait leurs membres dans des milieux où l'on ne voulait d'aucunes réformes. Nous verrons à ce que ces commissions aient le pouvoir et la volonté de supprimr les abus. C'est ainsi que des compagnies comme celle du Textile, ou le trust du tabac, ou celui de la bière, dont les excès sont criants, tant du point de vue social que du point de vue économique, devront être étroitement surveillés.

Et pour prévenir des abus en quelque sorte permanents, je répète que nous devrons reviser sévèrement la loi des compagnies de façon à augmenter la responsabilité personnelle des membres des conseils d'administration, et à supprimer les manoeuvres que favorisent trop souvent un nom d'emprunt ou l'anonymat. Enfin nous interdirons et ferons disparaître progressivement les holding companies.

4.—Dans certains cas exceptionnels, étant donné l'état d'urgence national dans lequel nous vivons et l'inefficacité des institutions actuelles pour pallier à ces désordres, nous n'hésiterons pas à recourir à la nationalisation. Nous le ferons en particulier quand les industries en question entreront dans la plupart des catégories suivantes: 1. que les abus et la mauvaise foi des administrateurs sont devenus évidents; 2. que ces industries exploitent nos ressources naturelles au détriment de la collectivité; 3. qu'il s'agit d'une utilité publique disposant un objet de première nécessité; 4. qu'enfin il est évident, à cause de la taille de l'industrie en question, que la coopérative y serait impuissante.

Le cas le plus clair, c'est celui des entreprises hydro-électriques de la province. Leurs abus ont été depuis longtemps mis en lumière (on vient d'assister au nouveau scandale de la Shipshaw, exploité par la compagnie d'aluminium): elles exploitent à leur profit exclusif nos ressources naturelles, et sont une utilité publique; enfin l'on ne saurait aménager coopérativement les immenses pouvoirs d'eau. Le Bloc se déclare donc en faveur d'un monopole provincial pour la production et la transmission de l'électricité. Quant à la distribution, il la confiera autant que possible aux coopératives et aux municipalités. Nous avons déjà dit et nous redirons tantôt à quel point nous favorisons une intense politique d'électrification rurale.

Et au sujet de l'électricité comme dans tout autre domaine, le Bloc entend légiférer efficacement. Il ne fera pas de la nationalisation pour rire, comme l'honorable Godbout l'a fait jusqu'à présent.

Nous estimons également nécessaire la nationalisation sous diverses formes, (avec activités coopératives) du gaz et du téléphone. Pour ce qui regarde le charbon l'essence et les huiles, l'importation devra revêtir la forme d'un monopole d'Etat, tandis que la distribution sera faite soit par l'initiative privée règlementée, soit par des coopératives. On sait comment les magnats du charbon se sont moqués du public, et comment, à la suite d'une condamnation par les tribunaux, ils ont fait payer cyniquement au consommateur l'amende dont ils avaient été frappés. Cette liste n'est pas nécessairement restrictive. Toutes ces réformes profiteront à la famille.

POLITIQUE AGRICOLE

Une véritable politique de restauration agricole doit tenir compte de trois éléments essentiels: la famille, la profession, la terre.

(à suivre)

TRIBUNE LIBRE

Je vous serais très reconnaissant si vous vouliez insérer cet article dans la tribune libre de votre journal, l'Ami du Peuple.

Ceci est l'histoire d'un vieil établissement du Canada. Inutile de le nommer, car il est très bien connu de tous les canadiens, comme vous verrez par la suite.

A ce moment, un groupe d'ouvriers étaient à discuter les récents événements qui se succédaient tour à tour depuis quelque temps; premièrement, les rumeurs avaient été qu'on aurait un nouveau patron, et maintenant on disait que ce serait peut-être un autre. Cela inquiétait considérablement les ouvriers, car ce dernier était un type extraordinaire, avec visage orné d'une grande barbe noire, et tous ses vêtements étaient doublés en rouge. Même dans les cercles bien renseignés, on allait jusqu'à dire, que 'était un "Russe" de la pire espèce. Imaginez-vous que cela était suffisant pour mettre une peur rouge dans le coeur de beaucoup d'ouvriers chrétiens; le pire était que malgré sa réputation un groupe d'entre eux insistaient à favoriser ce dernier. C'était déroutant et on attribuait le tout à l'ignorance de ce groupe.

Après tout, on ne pouvait pas les juger trop sévèrement pour vouloir changer de patron. Le premier ne les avaient-ils pas tenus presqu'en esclavage depuis des temps lointains sans compter les années qu'il avait fermé ses portes de l'Etablissement, et les avaient jetés tout bonnement sur le pavé avec leurs familles. C'est vrai que depuis quelques années, on travaillait tous; mais soit par méchante administration ou débauche quelconque, toujours est-il qu'il fallait maintenant donner une partie de son salaire pour tenir l'établissement debout. (Il faut tout de même en convenir que le Patron a une "belle-mère"qui ne se contente pas de miettes, la vieille "g...e," et qui est loin d'être malheureusement loin d'être une "utopie".)

Mais par bonheur, ni l'un ni l'autre ne devait devenir les acquéreurs. Ce fut un jeune homme, connu que de quelques uns des ouvriers, mais par contre haï du reste, à cause, disait-on, de ses idées incompréhensibles et de ses systèmes bizarres.

Qu'allait-il devenir de leurs longues années de service, leurs droits de doyens, et aussi de ces pauvres vieux qui étaient encore de leur nombre par considération pour les longues heures, les petits salaires que les temps avait permis de leur donner. Ils n'avaient aucunes économies, et quoique vieux, étaient encore trop jeunes pour recevoir la Pension de Vieillesse. Alors personne n'osait spéculer sur son sort qui avait été pourtant si pitoyable jusqu'ici, et on s'attendait au pire.

Lorsque le nouveau entra, souriant, le visage rayonnant de santé et de bonne humeur; il salua tout le monde et s'avança vers Jacques un des ouvriers. Après l'avoir questionné quelque peu, il s'informe de son salaire "$1800.00 par années" répondit Jacques, "mais beaucoup moins que cela une fois la taxe enlevée, et j'ai une famille de six enfants". "Très bien", reprit le nouveau patron, "tu continueras à recevoir ton même salaire, et en plus tu recevras le dividende national pour toi, la femme et tes six enfants." "Mais c'est impossible!" s'écrit Jacques. "Au contraire, c'est facile" reprit le patron. "Je fais simplement l'argent, car tu sais que l'argent n'est pas une richesse elle-même, mais une des grandes comodités que je mets à votre disposition. Après tout, est-ce que l'argent n'est pas simplement un moyen d'échange entre Producteur et Consommateur? Que me servirait des entrepots remplis de vivres, alors qu'il y a privation parmi la grande majorité d'entre vous, et en vous donnant un plus grand pouvoir d'achat, j'écoule toute ma production que je serais obligé de perdre ou de détruire idiotement. Et sans un mot de plus, le patron laissa Jacques tout confus de ne pas avoir compris plutôt cette grande vérité.

Le patron passa à notre vieux Louis; "Quel âge avez-vous, M. Louis? "Soixante ans, M. le patron". "Et bien, dès demain je vous mettrai à votre retraite, puis vous avez si grandement méritée, et je vous ferai avoir à vous et à votre femme la Pension de Retraite, et en plus, j'ajouterai pour vous deux le dividende national comme tout le reste de mes ouvriers, car quoique vous cessez d'être producteur, vous restez néanmoins un consommateur.

Enfin il avait fait le tour de l'établissement; maintenant entouré par la foule d'ouvriers délirants de joie et de bonheur, à l'idée d'un avenir sans crainte, le patron aperçut un ouvrier qui se tenait à l'écart; à l'établissement on l'avait nommé "St Thomas", car, voyez-vous voir, il ne croyait à rien sans voir et toucher, et comme il ne s'était jamais donné la peine de voir pour se renseigner, alors on considérait ses opinions comme telles...

Le patron, inquiet de l'attitude de cet individu, s'approcha en lui demandant pourquoi n'était-il pas du nombre, "C'est", s'écrit notre homme, "je ne comprends pas votre système et je n'y crois nullement." "Et bien, reprend le patron, "vous êtes marié?" "Oui, Monsieur." "Est-ce que votre femme est par hasard experte en électricité?" "Non, elle est tout bonnement une bonne mère de famille." Ah! reprit le patron "vous avez la lumière électrique chez-vous, lessiveuse électrique, radio, grille-pain, etc?" "Oui, Monsieur. "Alors, j'admire beaucoup votre femme, sans la connaitre, car elle se sert d'une grande commodité, même si elle ne possède pas un sou d'expérience dans le courant électrique." Mais notre homme n'y comprit rien de l'exemple, ayant toujours aimé à s'entendre parler. Rien n'avait pu entrer dans cette tête que des critiques.

"Une dernière question" reprit le patron, "moi je m'appelle le Cré dit Social, et toi, quel est ton nom?" et notre homme de répondre dans toute sa dignité, "moi, je m'appelle Marcel Benjamin"...

D'un autre qui croit fermement au Crédit Social.

SUDBURY ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 5-5621 142 RUE EYRE

Fashion Craft Shops Ltd.
(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)
est actuellement installé à
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523
Venez visiter notre nouveau magasin

Réparation de montres
SERVICE prompt et avec soin à des prix raisonnables
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
ED. LAURIN
49 rue Cedar Sudbury
En haut de la Banque Royal

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
78 rue Beech Téléphone: 6-6302

Bannon Bros. Ltd.
AMEUBLEMENT GENERAL
A. J. CORBEIL, gérant
Cette maison est reconnue pour la quantité de ses produits
ATTENTION: LE MAGASIN FERME LE SAMEDI SOIR A 6 HRES ET OUVRE LE MARDI A 9 HRES
123, rue Durham Tél. 4-4243
SUCCURSALE A NORTH BAY — TEL. 853

La Pharmacie Lévesque
469, rue Notre-Dame
SUDBURY
Attention spéciale aux commandes par la poste
Tél. 5-5274 Livraison gratuite

LA VIE AGRICOLE

Quand on gémit sur sa pauvreté

On raconte qu'un médecin célèbre avait promis de révéler à sa mort les noms de trois remèdes à l'aide desquels il avait accompli d'innombrables guérisons. Ayant amassé une grande fortune, ses confrères le jalousaient. Aussi ces derniers attendaient-ils avec curiosité le secret de cures qui, proclamaient ses clients, tenaient du prodige. L'heure suprême venue, le mourant leur dit d'un air narquois: "Mes amis, je vais vous nommer les trois remèdes que j'ai toujours prescrits avec un succès infaillible; ils s'appellent: Sommeil, Exercice et Sobriété". L'histoire ne dit pas quelle tête firent les confrères, mais la sagesse de la leçon ne dut tout de même pas leur échapper.

De même dans le monde des affaires, tous ceux qui ont réussi le doivent généralement à une qualité bien simple: ils sont économes. C'est vieux jeu, direz-vous peut-être, mais l'esprit d'économie est la clef de voûte de presque toutes les carrières vraiment enviables.

C'est l'idée qui nous est venue à l'esprit en écoutant l'autre jour à la radio, Monsieur l'abbé Albert Tessier, pédagogue, littérateur et cinéaste. "Quand on n'est pas gaspilleux", tel était le titre de sa causerie. C'est dire qu'il a traité de la nécessité de l'économie.

Il a commencé par citer des chiffres vraiment affligeants: "Dans la seule province de Québec, dit-il, il se consomme chaque année pour 90 millions de dollars de boissons alcoolisées, 10 millions de liqueurs douces, 50 millions de tabac, 10 millions en cinéma, joutes sportives, etc., etc., ce qui donne un total de 160 millions de précieux dollars gaspillés, pour un bon nombre, au détriment du corps et de l'Ame".

M. Tessier sait bien que d'instinct les cultivateurs sont économes. (Arrachant tout à la nature, ne sont-ils pas forcés de l'être!) Mais il a glissé au passage certaines vérités qu'on aurait tort de croire applicables aux seuls citadins: "Cette insouciance inconcevable, précisa-t-il, n'est pas limitée aux urbains. Les ruraux en souffrent cruellement eux aussi, surtout les jeunes. Des centaines de débits, dénommés restaurants, sont éparpillés partout, jusqu'au fond des rangs les plus reculés, et attirent par grappes les jeunes gens et les jeunes filles qui y dépensent des sous péniblement gagnés, y perdent le goût du travail agricole ou domestique, y contractent des caprices dont il ne sera pas facile de se défaire."

Ces 160 millions de dollars, qui sont presque tous du "gaspillage", comme disent nos gens, lui arrachent une réflexion profonde ou, plus exactement, terrible pour nous: "C'est affreux, pour un petit peuple qui gémit continuellement sur sa pauvreté, de jeter les millions à poignées et de s'étourdir systématiquement sans aucun souci des conséquences."

Arrêtons-nous donc sur cette phrase et méditons-en l'amère, la mélancolique ironie.

Voici un autre passage qui devrait nous rendre songeurs: "Nous sommes en train de jouer le rôle des cigales, ce qui est charmant aux époques de soleil et d'abondance; mais ces joies brèves se paient durement, ne l'oublions pas!"

Monsieur l'abbé Tessier parlait sous les auspices de la Section agricole du Comité national des Finances de Guerre. Entre divers moyens de pratiquer l'économie, il n'a pas hésité à conseiller d'acheter des Obligations de la Victoire.

La guerre et l'agriculture

"Cette énorme augmentation de production d'une part et la crise de main-d'oeuvre agricole d'autre part, ne sont pas les seuls effets de la guerre sur l'agriculture canadienne.

La valeur nette de la production agricole au Canada, qui était de 826.4 millions de dollars en 1939 est montée à 1,570 millions de dollars en 1942. Les frais de production ont augmenté, mais la situation financière de la majorité des cultivateurs s'est améliorée.

La nature de la production, le système de culture ont subi de grands changements dans beaucoup de districts. Dans l'Ouest du Canada les cochons sont devenus aussi nombreux que les champs de blé. On trouve aujourd'hui des animaux sur des milliers de fermes qui n'en possédaient pas avant la guerre. La production du beurre s'est accrue dans d'énormes proportions; les volailles ont augmenté en nombre et en qualité; on a introduit des récoltes spéciales et même la culture des légumes a été développée. Les changements n'ont pas été aussi importants dans l'Est que dans l'Ouest, mais il y a eu cependant beaucoup de redressements et de modifications causés dans certains districts par le manque de travail.

Cette expansion de la population animale a créé une disette de fourrage; beaucoup d'aliments que l'on trouvait autrefois en abondance sont devenus rares et les méthodes d'alimentation ont été affectées. Malgré ces lacunes, cependant, les systèmes d'alimentation se sont améliorés en raison de l'encouragement donné à la production et de la possibilité d'augmenter le revenu. Il a été nécessaire de réglementer la distribution et l'emploi de certains aliments, mais on n'a pas été obligé d'avoir recours à un rationnement obligatoire pour les aliments de la ferme et jusqu'ici l'approvisionement des fourrages essentiels a été bien suffisant pour toutes les catégories de bestiaux.

"Les machines, le matériel roulant, les réparations et certaines fournitures agricoles ont été limitées et une détérioration progressive est inévitable.

L'état des bestiaux, l'entretien de la ferme ont souffert.

L'exode des jeunes gens de la campagne pour s'enrôler dans les forces armées et les centres industriels a causé des vides dans les district ruraux et encombrement dans les grands centres. Il est résulté de nombreuses répercussions sur la production et la distribution des vivres.

Plan de jardin

Notes des Fermes Expérimentales

Que vous soyez ou non l'un de ceux qui ont eu plus ou moins de succès au cours de la dernière saison dans la culture des légumes, nous sommes certains, que les ennuis et rendements peu élevés que vous avez obtenus, seront loin de vous décourager. Il est vrai que ceux qui ont cultivé certains légumes sur de grandes étendues ont eu à maints endroits à subir des pertes considérables, mais d'un autre côté, très peu nombreux sont les jardins où toutes les espèces de légumes ont fait défaut.

Sans connaitre à l'avance quelle température nous aurons au cours de la saison de végétation qui s'en vient, il est une chose par ailleurs, qui semble certaine, c'est que la demande des légumes, tant pour la consommation à l'état frais que pour la mise en conserve sera considérable. Même si vous ne cultivez des légumes que pour les besoins de votre famille, il serait également important de faire sans tarder le plan de votre jardin, de décider sur les espèces de légumes que vous allez cultiver et à l'aide du catalogue de votre marchand grainetier d'établir les quantités de chaque variété afin d'envoyer votre commande à bonne heure.

Ce plan n'a pas besoin d'être très élaboré. Si vous ne pouvez faire davantage, faites la liste des légumes que vous désirez cultiver, variétés hâtives et tardives, déterminez la longueur et le nombre de rangs et le nombre de plants que vous aurez besoin pour satisfaire aux besoins de votre famille. Cela sera suffisant pour préparer votre liste de grainage d'une façon sensée.

Si vous avez de l'espace, vous trouverez fort avantageux par les temps qui courent, de produire assez de légumes pour en manger abondamment non seulement au cours de l'été et de l'automne, mais aussi d'avoir un certain nombre de rangs et de plants pour faire de la mise en conserve et de pouvoir assurer à votre famille un approvisionnement abondant et varié des principaux légumes pour les mois d'hiver.

Quand vous ferez votre plan et que vous indiquerez l'endroit des rangs de pois, fèves, laitue, épinards, maïs sucré, etc. mettez une note: "semis successifs". C'est-à-dire faire deux ou trois semis à dix ou douze jours d'intervalle. Vous aurez ainsi, un choix continue de légumes tendres et savoureux.

Si certaines de vos cultures vous posent des problèmes, rappelez-vous, que le personnel de la station expérimentale de votre district est toujours à votre service.

Londres—L'effort de guerre du peuple britannique augmente avec chaque année de guerre. Ce fait est bien marqué par leur record dans les petites épargnes. En 1943, la vente des timbres d'épargne a été huit fois plus grande qu'en 1940. Le nombre de certificats achetés par les petits acheteurs se chiffre à 17,000,000 ce qui représente plus de 50 pourcent de la population adulte britannique. Plus de la moitié des économies de 1943 gnes. Les plus grandes épargnes gnes. Les plus grandes énargnes se sont aussi considérablement accrues.

Nouveau Delhi—Dans le district du Khyber, où les troupes britanniques s'entraînent à combattre les Japonais, il n'est pas rare de voir un bombardier plongeur de construction américaine, d'après un plan britannique, piloté par un Indien. Les hommes venant de toutes les parties de l'Empire—d'Australie, d'Afrique du Sud, de Rhodésie et du Royaume-Uni, reçoivent aussi leur entraînement avec les Indiens.

Londres — Dans la dernière bataille avec le "Scharnhorst", le problème qui se posait était celui de placer le navire en ligne avec le canon de 14 pouces dont le "Duke of York" était muni. Grâce à l'attaque courageuse de trois destroyers britanniques, et malgré les canons beaucoup plus puissants du "Scharnhorst", ce but fut réalisé. Ceci marque un contraste avec les destroyers allemands qui accompagnaient le "Scharnhorst" qui se sont enfuis et n'ont pris aucune part dans l'action.

Londres—La prochaine campagne en faveur des épargnes de guerre en Grande-Bretagne commencera le 25 mars; elle sera intitulée: "Saluez le soldat". Son objectif sera de $660,000,000. D'autres campagnes déjà lancées portaient les noms de "Semaine des navires", "Semaine des ailes de la Victoire" et "Semaine des armes de guerre".

Faites lire l'Ami du Peuple

Club Saint-Louis
Tél.: 4-4681
RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS
Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraichissements,
Ping-Pong
Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0106 Res. 6-6132
25 rue Beech

A. FOURNIER LTEE
ASSURANCES
FONDEE 1896
TEL. 7-7548 11 RUE ELM, EST

Salle d'étude sur le Crédit Social
Ouverte 5 soirs par semaine, du lundi au vendredi à 8 heures.
Tout le monde est bienvenu.
290 rue King, est Sudbury

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

$71 en prix

1er prix	$25.00
2e prix	$15.00
3e prix	$10.00
4e prix	$7.00
5e prix	$5.00
6e prix	$3.00
7e prix	$2.00
8e prix	$2.00
9e et 10e prix	$1.00

CONDITIONS DU CONCOURS: Remplir CORRECTEMENT et LISIBLEMENT le coupon suivant:

REMARQUES :

1 — Adressez votre lettre à "Concours des jeunes", Oratoire Saint-Joseph, Montréal.

2 — Le fait d'avoir rempli CORRECTEMENT et LISIBLEMENT le coupon peut vous valoir 100 points; la réponse exacte au nombre de pierres vous vaut un autre 100 points.

3 — Vous recevrez une jolie petite basilique de l'Oratoire que vous POURREZ CONSTRUIRE VOUS-MEMES; nous vous dirons alors comment obtenir d'autres points.

4 — Ce concours se terminera le 1er mai.

5 — Pour envoyer le montant de l'abonnement, servez-vous d'un bon de poste ou encore faites enregistrer votre lettre.

REMPLIR ET POSTER CE COUPON

CONCOURS DES JEUNES,
Oratoire Saint-Joseph, Montréal. AM

Désirant prendre part au concours des jeunes,

PREMIEREMENT : J'ai calculé d'après le dessin ci-dessus le nombre de pierres d'un côté du dôme de la basilique et voici ma réponse . . . . . pierres

DEUXIEMEMENT : Je vous envoie un bon de poste de $1.00 payé par un nouvel abonné à votre revue que j'ai sollicité et dont voici le nom et l'adresse :

NOM . . . . . .

ADRESSE . . . . . .

Voici mon nom et mon adresse :

NOM . . . . . .

ADRESSE . . . . . .

TRIBUNE LIBRE

On nous écrit:

M. le Rédacteur,

J'assistais à l'assemblée de la St-Jean-Baptiste. Laissez-moi vous dire combien toute cette affaire sur "l'Ami du Peuple" m'a indigné.

Lorsque le nom du journal a été mentionné, tout de suite on a senti le camp hostile se lever. Qu'ont-ils donc ceux-là? Veulent-ils défendre des gens qui nous ont vendus, et que l'un d'eux a montré comme homme intègre en tout. Et les autres..., à partir du président avec son histoire de rapport... Le rapport, on se demande comment il se fait que l'un de la St-Jean-Baptiste n'a pas été nommé pour l'envoyer à "l'Ami du Peuple" à temps, et cela, depuis les débuts du journal. Ce n'est pas à vous, dans la situation où vous êtes, de courir après eux. Quant à moi qui suis de la St-Jean-Baptiste, mais de récente date, je vous dirai qu'à votre place je n'en mettrais pas de rapport à moins qu'on vous l'apporte.

Je n'ai pas élevé la voix l'autre jour, ne connaissant rien de l'affaire, mais je vois maintenant que les dirigeants semblent vouloir faire de la St-Jean-Baptiste un organe dont ils peuvent se servir pour fins politiques, pour protéger des supposés patriotes, des vendus en vérité.

Avec ça je vous laisse en vous disant de continuer dans la voie que vous vous êtes tracée, qui est la bonne à mon sens, et n'oubliez pas qu'il y aura d'autres assemblées de la St-Jean-Baptiste.

UN MEMBRE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE.

Pour votre nettoyage
Cochrane vous suggère

"OAKITE"

Oakite nettoie mieux que toute autre chose. Economise du temps —diminue le travail—fait les besognes de la maison faciles. "Oakite" ne contient pas de lessive, pas de savon, pas de gravier, d'acide, d'ammoniaque, de caustique ni de gras animal. "Oakite" s'emploie de plusieurs façons dans la cuisine, dans les chambres de bain et de buanderie etc. C'est un produit très concentré.

Un peu nettoie beaucoup

ESSAYEZ "OAKITE" ET VOUS EN SEREZ CONVAINCU

Un paquet 25

Cochrane-Dunlop
Hardware, Ltd.
SUDBURY, ONTARIO

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

Grande-Bretagne est terminée. S'il veut dire que la Grande-Bretagne ne recevra pas, cette année, le milliard entier de marchandises et de fournitures que le Canada va mettre en 1944-1945, à la disposition des Nations Unies en vertu de la loi d'aide mutuelle aux Alliés, il a raison. Car une partie de ce milliard, même si elle est la moins considérable, ira à la Russie et à l'Australie. Mais, si ce commentateur politique veut dire que l'ère des dons canadiens est finie, il est dans l'erreur.

Le principe fondamental de la politique de M. King sur ce point demeure le même. Les récipiendaires de ces marchandises et de ces fournitures n'auront à les payer ni pendant ni après la guerre.

Cette fois-ci, cependant, ce don n'est pas absolu, mais soumis à certaines conditions. Il existe le retour de fournitures spécifiées, après la guerre, dans certaines circonstances particulières. Le récipiendaire ne doit pas vendre ces fournitures à un autre pays sans le consentement du Canada, et il doit s'engager à les employer à la poursuite de la guerre.

Ce n'est pas, cette fois-ci, un don uniquement destiné à la Grande-Bretagne, comme nous avons fait au début, bien que, de façon indirecte, c'est encore elle qui en bénéficie, puisque la production canadienne donnée gratuitement à la Russie et à l'Australie permettra à Londres de mieux assurer la défense de son Empire.

Les Etats-Unis procèdent autrement avec leur prêt-bail. Ils fournissent aux Nations Unies tout ce dont elles peuvent avoir besoin, mais ils remettent le règlement final après la guerre. Ils ne veulent pas accumuler de dettes de guerre dans la période qui suivra le conflit. D'autre part, ils jugent qu'il vaut mieux ne pas faire de purs dons, afin d'être mieux en état de défendre les intérêts légitimes de leur pays, lorsque le règlement des problèmes de guerre viendront à la Conférence de la paix. L'attitude de Washington est la seule raisonnable. Le Canada aurait mieux fait d'imiter nos voisins.

Ce don de fournitures ne nous donne qu'une créance morale. Cette créance constituera un bien faible appui pour obtenir la satisfaction de nos intérêts légitimes. Nous serions en meilleure posture si nous avions reporté, à la Conférence de la paix, le règlement final de ces fournitures et marchandises. La conduite de la guerre n'en aurait pas souffert. Il n'y avait aucun danger, ainsi que M. King le prétend, de créer des dettes de guerre qui nuisent à la reprise du commerce international.

Toutes les raisons invoquées par le premier ministre nous semblent viser à camoufler l'esprit colonial qui inspire la politique de dons du gouvernement.

LE CAS DE L'EIRE

Le Canada a décidé d'appuyer entièrement l'attitude des Etats-Unis au sujet de l'Eire. C'est ce que M. King a fait savoir au cours de la semaine. Washington a demandé à l'Eire de se débarrasser des représentants diplomatiques de l'Allemagne et du Japon, qu'il accuse d'espionner au détriment des Nations Unies. La Grande-Bretagne a appuyé Washington et, si l'Eire ne se rend pas à la demande de Washington, elle entend isoler ce pays, afin que des renseignements de nature à aider l'ennemi ne passent pas d'Angleterre dans l'Eire. Déjà elle a interdit les voyages entre l'Eire, d'une part, et l'Irlande du nord, l'Ecosse et l'Angleterre, de l'autre, et vice-versa. Le premier ministre de nier que son pays soit un foyer d'espionnage.

Dans l'espoir de régler le présent différend avec les Etats-Unis, il a demandé à M. King d'intervenir auprès des Etats-Unis, pour que ceux-ci retirent leurs notes. Mais le premier ministre du Canada a refusé.

L'Irlande du sud, que l'on appelle aussi l'Eire, vit des heures sombres en ce moment. Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois dans son histoire. Elle a décidé, comme c'était son droit, de maintenir sa neutralité dans le présent conflit. A-t-elle bien fait? C'est une autre question. Mais on ne saurait lui nier le droit d'agir comme elle le fait.

Que le Canada ait refusé de servir d'intermédiaire auprès de Washington, il n'y a rien qui ne nous étonne en cela. L'Eire, toutefois, ne semble pas s'émouvoir, outre mesure. L'attitude, dont elle est l'objet à tort ou à raison, fait l'union sacrée autour du premier ministre de Valera. Le parlement irlandais, en effet, a approuvé à l'unanimité l'attitude du gouvernement de son pays.

AMBASSADEUR AU MEXIQUE

Pour terminer cette revue de la politique internationale, du point de vue canadien, cette semaine, soulignons la nomination du premier ambassadeur canadien au Mexique dans la personne de M. W.-F.-A. Turgeon, ancien ambassadeur du Canada en Argentine. Le nouvel ambassadeur au Mexique est un citoyen distingué de langue française du Canada. Il saura aussi bien représenter notre pays au Mexique qu'en Argentine.

Le gouvernement canadien ne nommera pas immédiatement de successeur à M. Turgeon en Argentine. Un chargé d'affaires s'y occupera des intérêts canadiens, sans maintenir de rapports officiels avec le nouveau gouvernement Farrell, qui ne plaît pas aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne. En cela, le gouvernement canadien ne fait que suivre, encore une fois, la politique de Londres et de Washington. Nous constatons le fait, sans en faire de reproche au gouvernement canadien.

Impressions d'une réunion de la Saint-Jean-Baptiste

Lectures du rapport et de lettres quelque peu ennuyeuses, mais nécessaires.

Aidons l'effort de guerre, le vieux papier ne peut se plier seul dans les "chars de fret".

Oeuvre des terrains de jeux pour enfants au collège, soulagement pour parents l'été, grande dépense d'argent et d'énergie pour les membres de St-Jean-Baptiste. C'est pour les nôtres. C'est un plaisir, alors organisation d'une fête sportive et d'un "tag-day".

Un conciliateur part une discussion sur l'oeuvre des terrains de jeux pour que les autres puissent en avoir les détails et admirer l'oeuvre accomplie. On l'assomme tout en finissant par les donner, ces détails.

Semaine de fierté nationale. Louangeons nos mères, "surtout celles qui fréquentent les buvettes" de dire l'un. Heureusement que c'est le petit nombre et que nos mères et nos soeurs se respectent trop pour cela.

Discussion du journal local. Les dictateurs se prennent. Les "yes-men" essayent de choisir et de concilier. Toujours deux côtés au trente sous et l'un vaut l'autre, les deux côtés travaillent pour la même cause. Les dictateurs ne veulent pas plier, il leur faudra se rencontrer à mi-chemin et c'est dur, quoi des intérêts et idées personnelles. Ils finiront par s'entendre tout de même, malgré que le problème soit trop épineux pour en discuter ouvertement.

Assemblée très intéressante, la prochaine promet encore mieux.

Achille LAPALME.

Un bienfait qui se fait trop attendre est gâté quand il arrive.—Turgot.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.)—Notre curé a dû s'absenter cette semaine, pour prendre des traitements médicaux à Toronto. Nous lui souhaitons de la part de ses paroissiens, un prompt rétablissement. Le Père Courteau, s.j., du collège du Sacré-Coeur, disait la messe à Hanmer le 12 mars.

Etaient de passage à Hanmer dimanche dernier: M. et Mme Omer Charbonneau, M. Roland Proulx, M. et Mme David Henri, Mlle Anita Pharand, tous de Sudbury.

Nous avions l'honneur de recevoir, dimanche dernier, M. Omer Chartrand, de Prescott, ancien candidat C.C.F. aux dernières élections provinciales. Il se fit un plaisir de répondre aux questions posées par quelques gens, en rapport avec la doctrine C.C.F. Il était accompagné du docteur Macdonald, de Sudbury, et de M. Beauparlant, président français du Comité C.C.F. pour le nord-Ontario. Il est malheureux que nous ne puissions recevoir plus souvent d'hommes aussi bien trempés que M. Omer Chartrand.

Les Enfants de Marie sont heureuses de faire savoir à nos paroissiens, que leur "bingo" fut une réussite. Elles remercient chaleureusement tous ceux qui ont bien voulu coopérer en assistant à cette soirée récréative. Un "social-box party" était également organisé ce même soir.

Faites lire l'Ami du Peuple

Parlement de Rhétorique

Soirée dramatique et musicale

MERCREDI SOIR, 29 MARS
A 8.20 HEURES PRECISES

Au GRAND
LE 23-24-25 MARS
LASSIE COME HOME — Roddy McDowell
Attachement d'un chien pour son maître
FUGITIVE FROM SONORA — Don "Red" Barry
et Chapitre 15 de "Valley Vanishing Men"
LE 27-28-29 MARS
STORMY WEATHER — Bill Robinson, Cab. Galloway
HERE COMES KELLY — Eddie Quillan, Joan Woodbury
et Dernières nouvelles

Théâtre CAPITOL Sudbury
LUNDI ET MARDI LE 27 ET 28 MARS
THE IRON MAJOR
et
Find the Black Hailer
MERCREDI A SAMEDI
STANDING ROOM ONLY
FRED MACMURRAY avec ET PAULETTE GODDARD

Au REGENT
le 22-23-24-25 mars
Randolph Scott dans l'histoire de Carlson's Makin Island Raiders
GUNG-HO!!

LUNDI, LE 27 MARS
Grand BINGO
sous les auspices de la
LIGUE DU SACRE-COEUR
20 PARTIES 25c
avec prix en argent pour gagnants
JACK POT de $25
avec des spéciaux
Salle Sainte-Anne
VENEZ EN FOULE!—AVERTISSEZ VOS AMIS!

RAISINS, Californie ---------- 2 lbs 35¢
PAIN Carload ---------- 2 pour 15¢
FARINE à pâtisserie, Monarch 7 lbs 31c, 24 lbs89c
CORN FLAKES Quaker ---------- pqt 8¢
GRAISSE Domestic ---------- lb 19¢
CONFITURES, pommes et fraises, 4 coupons "D" boîte 4 lbs ---------- 53¢
SOUPE aux légumes Libby's ---------- bte 9¢

L'EPICERIE CARLOAD
"3 MAGASINS 3"
45 rue Elm — "Quality Meat" et Epicerie
499 Notre-Dame — 18 Elm-est